

Abonnez-vous

— AU —

“SOLEIL”

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Sur réception de 25 cents le “Soleil” sera adressé jusqu’au lendemain des élections.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC.

BUREAUX : 80-92, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec, 83-84, rue Notre-Dame.

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Comme un grand nombre s’y attendaient, le chef de l’Exécutif a appelé l’honorable S. N. Parent à former un nouveau gouvernement, pour remplacer celui qui s’est trouvé dissous soudainement par la mort de son chef, le regretté M. Marchand.

Le nouveau premier ministre a été informé semi-officiellement dès la mort du chef de l’Etat, pour la sauvegarde des intérêts de la province. Par délicatesse et par convenance, il n’a été appelé officiellement que samedi après-midi.

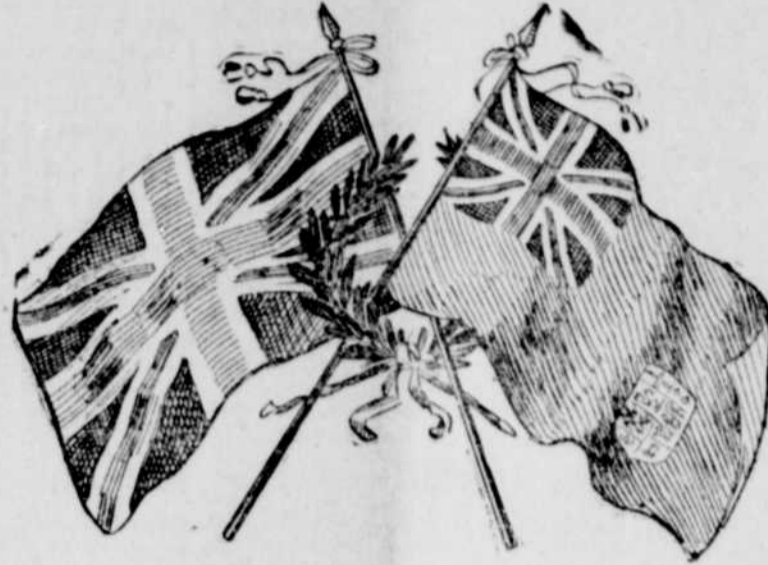
Il y aura peu de changements dans le personnel du cabinet. M. Parent s’entoure de la plupart de ses anciens collègues, dont il a appris à connaître et à apprécier l’honneur, l’intégrité et l’habileté.

Il y a cependant un siège vacant à remplir : c’est celui de l’honorable M. Marchand, ministre de la région de Montréal. Ce siège sera probablement rempli par M. Lomer Gouin, l’un des députés de la ville de Montréal, et comme M. Parent, l’un des plus rudes travailleurs de la chambre.

C’est un choix qui serait particulièrement agréable à tous ceux qui eurent l’honneur de vivre dans l’intimité du regretté M. Mercier.

M. Gouin avait, en effet, toute la confiance de l’illustre homme d’Etat. Il en était le confident, le dépositaire de ses mémoires et aujourd’hui son gendre. M. Gouin est avocat, Conseil de la Reine, et quoique jeune, âgé seulement de 38 ans, il a réussi à se faire élire dans la principale division de Montréal par la jolie majorité de 779 votes.

La mort de M. Marchand avait porté un coup terrible au parti libéral dans le domaine provincial.



LAURIER-PARENT
QUEBEC DIRIGE

Rallions-nous tous, libéraux de la région de Québec, autour du drapeau.

Le nom de M. Marchand était devenu un drapeau, une source considérable de force, non pas tant parmi les classes populaires que parmi les hommes d’affaires. Tout le grand commerce, la haute finance n’auraient désiré de changement.

M. Marchand est mort et dans tout le monde des affaires, où l’on a des intérêts si considérables à sauvegarder, le premier nom qui a été suggéré a été celui de M. Parent.

Notre nouveau premier ministre n’est pourtant pas un littérateur, ce n’est pas un homme qui se targue de culture littéraire. Cela ne veut pas dire qu’il n’a pas fait de solides études. Bien au contraire, c’est l’un des plus brillants élèves qui soient passés au Séminaire de Québec, décrochant en terminant la médaille d’or, dans un concours de tant de talents qui s’affirmaient à cette époque. Ce que nous voulons dire, c’est que ses aptitudes sont plutôt celles d’administrateur et il est reconnu

comme un administrateur consommé, hors ligne, intègre, laborieux, habile et clairvoyant.

Il est du nombre de ces Canadiens-français qui se sont formés eux-mêmes et qui font l’étonnement des hommes les mieux doués de toutes les nationalités qui nous coudoient.

Il n’y a pas un homme qui ressemblât plus à M. Marchand que M. Parent, sous le rapport des qualifications au poste de premier ministre. Certes, nous ne voulons pas blâmer ceux de nos amis qui entretenaient des préférences pour quelque autre.

M. Robidoux a un vernis littéraire que ne possède pas M. Parent. Personne dans la province n’eût mieux fait les honneurs que lui dans les cérémonies officielles. Gentilhomme, instruit, fin lettré.

Mais le parti savait qu’il ne tenait pas à ce poste d’honneur et que ses goûts le portaient plutôt vers la magistrature.

Or, il est impolitique pour un parti d’avoir un chef temporaire.

Avec M. Parent, la province est sûre d’avoir le même administrateur pour plusieurs années, tout comme le Dominion a adopté M. Laurier pour une couple de décades encore.

Le nom de M. Horace Archambault a aussi été beaucoup mentionné. Il n’en pouvait être autrement, car sa personnalité se détache dans les cercles politiques. Sa science libérale, son esprit large, très ouvert, son habileté et son éloquence lui créaient une position marquée. Mais il y avait contre lui, pour arriver au premier poste, l’obstacle de ne pas appartenir à la chambre populaire.

Le parti libéral a si vivement protesté contre les gouvernements De Boncherville et Ross, parce que leur chef n’avait pas de mandat du peuple, que c’eût été s’exposer à la critique que d’en faire autant.

Avons-nous besoin de dire que, organe de la région de Québec, nous sommes au comble de la joie, de voir que nous fournissons, depuis samedi, non seulement au Dominion, son chef, mais aussi, à la province de Québec, son premier ministre.

Saint-Roch et Saint-Sauveur doivent se sentir aussi orgueilleux et aussi heureux que nous.

Que de dévouement, de zèle, de sacrifices de cette brave et patriotique population reçoivent aujourd’hui leur récompense.

Certes, nous ne prétendons pas que quelques injustices n’aient pas été commises dans la récompense des services rendus, dans la distribution du patronage. Ces choses sont inévitables dans toute organisation gouvernée par des êtres humains. Mais on ne pourra pas nier, dans tous les cas, qu’il y a une bonne volonté manifeste et un désir très accentué de la part de tout le parti libéral au Canada, de témoigner sa reconnaissance à cette excellente population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, pour avoir accueilli nos hommes d’Etat dans les jours sombres, les avoir soutenus avec persévérance jusqu’à ce qu’elles les ait poussés au sommet.

La démonstration de demain

L’INAUGURATION DU PONT DE QUEBEC

PROGRAMME COMPLET

La température présente favorablement pour la cérémonie qui aura lieu demain après-midi, au site du Pont. Tous les citoyens désirent en être témoins, car ce sera une fête de progrès, intéressante par conséquent toute la population sans exception. Sur place, on se rendra mieux compte de la magnitude de l’entreprise, de l’admirable disposition des lieux pour un ouvrage de ce genre, et des avantages qui en résulteront pour le commerce et pour l’avancement du pays.

Où se fera la cérémonie ? Comment s’y rendra-t-on ? A quelle heure le départ ? A quelle conditions peut-on faire le voyage ? Voilà ce qu’on nous demande de tous côtés. C’est précisément pour répondre à ces questions que nous insérons le présent article.

L’endroit ? c’est un point de la rive Nord du fleuve, à quatre milles et demi au-dessus de la ville.

L’heure ? 2 h. 30 p. m., à cause de la marée qui en se retirant laisse plus d’espace pour la circulation. Pour arriver à temps, il faudra partir de la ville au moins une heure avant celle de la cérémonie.

Les conditions de locomotion sont rendues faciles par les organisateurs. Ils ont jusqu’ici nolisé cinq bateaux pour transporter les invités au site du Pont. Ceux des paroisses des comtés voisins hors des limites du Havre de Québec, à une certaine distance dans le haut et le bas du fleuve, auront des bateaux envoyés aux frais des organisateurs pour les amener à la ville. L’Etoile, le St-Louis et le Ste-Croix ont fait annoncer hier aux portes des églises des comtés de Lotbinière et Portneuf que les délégations locales seraient ainsi transportées sans frais à Québec. Des bateaux iront aussi prendre les contingents de Montmagny, Bellechasse et de l’Île à partir de Berthier en bas. Un autre bateau ira au nouveau quai de Beauport demain matin prendre ceux de Montmorency.

Comme plusieurs citoyens ont manifesté le désir d’accompagner sir Wilfrid en voiture, le Premier ministre fera le voyage par terre, passant par la rue Champlain et les Poulons, accompagné des ministres



L’HONORABLE SIMON NAPOLEON PARENT

Le nouveau premier ministre de la province de Québec

fédéraux et locaux, des autorités religieuses, des juges et des directeurs de la Compagnie.

Le départ des bateaux se fera du quai du Marché Champlain à partir de 1 heure p. m. Le Frontenac a été spécialement retenu pour les sénateurs, députés fédéraux, conseillers législatifs et membres de l’Assemblée Législative, le clergé, les échevins, les consuls, les commissaires du Havre, les maires et conseillers de Lévis et du district, les représentants des chemins de fer, la presse, la Chambre de Commerce, les autres invités appartenant au monde officiel. Prière à tous les intéressés de se présenter pour une heure au plus tard à bord du Frontenac. Une faufare prendra place sur ce bateau.

Les autres bateaux partiront ensuite à court intervalle de manière à ce que le dernier quitte le quai à 1 h. 30.

L’avis qui a paru samedi dernier, indiquant 2 heures pour le départ, est annulé, et tout le public est instamment prié de prendre note de ce changement d’heure.

Toutes les précautions ont été prises pour assurer le bon ordre. La police de la ville sera présente, et des pontons flottants seront installés aux deux débarcadères de Victoria Cove, qui sont à eau profonde. Une large passerelle en bois conduira les invités à l’endroit de la cérémonie, qui se trouve à environ 3,000 pieds des quais.

Les assistants sont priés à l’arrivée au site du Pont à prendre place du côté ouest, sur la plage. Une plateforme aussi grande que le permet la conformation du terrain a été érigée pour recevoir sir Wilfrid Laurier et sa suite, ainsi que les journalistes, qui auront des tables à leur disposition et seront placés de manière à pouvoir entendre parfaitement les discours.

La pose de la pierre angulaire se fera dans une cavité d’une vingtaine de pieds de profondeur, mesurant 120 pieds x 40. Pendant que cette formalité s’accomplira, le public est prié de ne pas occasionner de poussée désordonnée dans cette direction.

La cérémonie consistera dans la présentation d’une adresse par le Président et les directeurs de la Compagnie du Pont à sir Wilfrid Laurier, qui procédera alors à la pose de la pierre angulaire. Une truelle en argent éiselé lui sera présentée par l’entrepreneur, qui offrira le marteau d’honneur au nouveau premier ministre de la Province, l’hon. S. N. Parent.

Viendront ensuite les discours. D’autres adresses seront présentées à sir Wilfrid, et nous croyons savoir que les citoyens de Sillery en présenteront une à l’hon. S. N. Parent.

Le retour s’opérera par bateaux dans le même ordre qu’à l’arrivée.

Magasin a Departements Z. PAQUET

Quelques unes des Occasions exceptionnelles OFFERTES A NOS CLIENTS...

SAISON NOUVELLE

La plus grande variete de Draps a manteau, jusqu'a \$5 la verge. Entre autres, un remarquable Drap Castor, 54 pouces de largeur, a l'extreme bas prix de 55c.

45 doz. petites serviettes, pure toile valeur ordinaire 80c. p. doz., maintenant 36c. 50 doz. serviettes plus grandes, valeur \$1.00 p. doz., maintenant 45c.

45 doz. petites serviettes, pure toile valeur ordinaire 80c. p. doz., maintenant 36c. 50 doz. serviettes plus grandes, valeur \$1.00 p. doz., maintenant 45c.

45 doz. petites serviettes, pure toile valeur ordinaire 80c. p. doz., maintenant 36c. 50 doz. serviettes plus grandes, valeur \$1.00 p. doz., maintenant 45c.

45 doz. petites serviettes, pure toile valeur ordinaire 80c. p. doz., maintenant 36c. 50 doz. serviettes plus grandes, valeur \$1.00 p. doz., maintenant 45c.

45 doz. petites serviettes, pure toile valeur ordinaire 80c. p. doz., maintenant 36c. 50 doz. serviettes plus grandes, valeur \$1.00 p. doz., maintenant 45c.

45 doz. petites serviettes, pure toile valeur ordinaire 80c. p. doz., maintenant 36c. 50 doz. serviettes plus grandes, valeur \$1.00 p. doz., maintenant 45c.

OCTOBRE

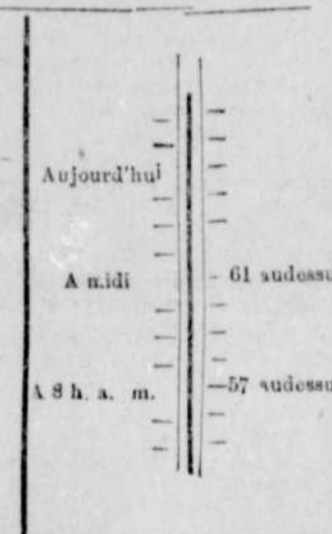
Calendar grid for October 1900 with days of the week (D, L, M, M, J, V, S) and dates.



Petit calendrier

- 30 | Dim. | b | XVII ap. Pent. et 1 Oct. S. Jérôme, conf. et doct. Sot. de S. MICHEL. Ky 2 cl. II Vep., mém. du suiv. de S. Jérôme. (II Vep., et du dim. 1 | Lundi | b | S. Rémi, évêque et confesseur.

TEMPERATURE A QUEBEC



Beau temps

Obs. de Toronto, Toronto, 1er oct. Bas St-Laurent. — Beau temps, stationnaire ou un peu plus élevé.

Actualités

Une brume épaisse enveloppait la ville, ce matin. Le soleil l'a dissipée sur les 9 heures et le temps est maintenant ravissant. Prenez donc l'habitude, lecteur, de feuilleter chaque jour toutes les pages du "Soleil".

en revient au public. En effet, nous avons vendu dans la ville seulement 10,000 copies du journal, nos trois éditions réunies.

Nous avons devant nous deux grandes manifestations : l'inauguration du Pont demain, et la grande manifestation libérale après-demain. Québec promènera en triomphe le premier ministre du Dominion et le premier ministre de la Province de Québec.

Hélas ! les feuilles commencent à tomber. Le sol en est couvert à nos différents parcs. Comme la belle saison a été courte, quatre mois seulement au douze.

Les premiers rapports des élections en Angleterre sont favorables aux conservateurs.

Cela ne nous étonne pas. Il faut cependant remarquer qu'en Angleterre on ne fait pas les élections partout le même jour. Cela permet au gouvernement, quel qu'il soit, de faire passer en premier lieu les élections dans les comtés les plus sûrs.

On ne se fait pas d'idée peut-être de la joie qu'éprouve notre population à l'occasion du choix de l'hon. M. Parent comme premier ministre. Nous avions Laurier, disent les gens, puis le Pont, et voici que maintenant nous avons chez nous le premier ministre de la province.

L'hon. M. Parent, appelé à Spencer-Wood à 4 heures samedi après-midi, est resté à dîner avec Son Honneur le lieutenant-gouverneur et n'a quitté que sur les neuf heures.

L'ouverture des cours à l'Université aujourd'hui. Le "Chronicle" a un article très sympathique ce matin au sujet du choix de l'hon. M. Parent comme premier ministre.

L'organe conservateur a l'air de dire : "Les libéraux sont en frais d'enlever aux conservateurs du district de Québec tous leurs atouts. C'est pas un mince affaire pour la ville de Québec, dit notre confrère, de fournir au Dominion et à la province leur premier ministre. C'est un honneur et un avantage appréciable.

Sait Rheum, Dartres, Eczema. Ces douloureuses maladies de la peau guéries par une seule application. L'onguent du Dr Agnew est une cure patulée pour toutes les éruptions de la peau. Jas. Gaston, Wilkesbanc, dit : "Pendant neuf ans, j'ai eu les mains déformées par les dartres. L'onguent du Dr Agnew les a guéries, 5 cents. A vendre par A. Leclerc & Cie et W. Brunet & Cie. 31

SUR LA TERRASSE

Quelle foule énorme il y avait sur la Terrasse hier après-midi ! Il faut dire aussi que la température était superbe. Tout le monde pouvait circuler sans paletot. La fanfare d'Etat y a exécuté l'un de ses plus beaux programmes.

EFFET PRECIEUX

Le BAUME RHUMAL délivre les enfants de la coqueluche. Agents à Québec : W. Brunet & Cie. En vente partout. 29-1

Pour vous, messieurs les barbiers

Une boutique de barbier de première classe est offerte en vente en ce moment. S'adresser au bureau du "Soleil." j n o

Postes de toutes sortes à vendre à bon marché chez L. P. Ferland, Halle Champlain, Québec. 27-61.

Notes personnelles

L'hon. juge Routhier et M. Rodolphe Forget, courtier, de Montréal, sont partis samedi, pour la Malbaie. Tous deux vont compléter les arrangements pour la construction de superbes cottages à St-Iréna. Tout devra être prêt pour l'ouverture de la saison prochaine.

—M. John McLean, de la maison P. Garneau, Fils & Cie, est parti hier pour les Provinces Maritimes.

—Son Honneur le maire Préfontaine, de Montréal, M. Robert Mackay, président de la Commission du havre de Montréal, et M. Ernest Pessaud, ont visité samedi après-midi le superbe établissement de polleterie de M. Laliberté. M. Mackay, qui a beaucoup voyagé, a déclaré n'avoir jamais rien vu de plus beau et de plus riche.

—L'hon. juge François Langelier est arrivé à Québec hier matin. —M. A. R. Macdonald, qui était allé à la Rivière du Loup samedi, en est revenu hier.

Il nous a fait plaisir d'apprendre de lui que son ami le Dr Grandbois, qui a été si gravement malade, est bien mieux et considéré même hors de danger. Il viendra probablement à Québec prendre un peu de repos.

—L'échevin Calixte LeBeuf, C.R., de Montréal, est de retour depuis hier, par le "Cambrian", d'un voyage de deux mois en Angleterre, France, Suisse et Italie. M. LeBeuf

Notes sociales

Les demoiselles Bossé, filles de l'hon. juge Bossé, de la Cour d'Appel, ont donné une très jolie réception à leur résidence de la rue St-Louis, samedi après-midi. Tout l'élite de la société de cette ville s'était donné rendez-vous dans ces salons aristocratiques.

—Nous ne saurions exprimer trop vivement nos sympathies à notre excellent ami M. Arthur Déchéne, député du comté de l'Islet aux Capromanes, qui vient d'avoir la douleur de perdre une jeune fille aimée. Les funérailles auront lieu au village des Aulnaies à 9 heures demain matin.

—M. J. E. Bédard, bâtonnier du Barreau du district de Québec, a donné samedi soir un joli dîner au Club de la Garnison, au conseil de Barreau.



M. LOMER GOUIN, Commissaire des Travaux publics.

a fait le voyage avec sa fille, Mlle Fiancée LeBeuf.

—M. et Mme Archibald Foulds sont partis pour Toronto, où ils résideront à l'avenir.

—M. Jos. E. Beaulry, de la maison Gauvreau, Belleau & Cie, est parti pour l'Europe samedi par le steamer "Dominion". —Au nombre des personnes arrivées par le steamer "Lake Ontario", samedi, se trouvaient la révérende Soeur Mary, appartenant à la communauté des Soeurs de l'Hôpital Général de cette ville. Soeur Mary est native de cette ville, c'est une demoiselle Laylor, cousine de M. P. B. Murphy. Elle était Soeur cloîtrée à l'Hôpital Général depuis 29 ans, lorsqu'il y a quelques années elle fut envoyée à Durban, en Afrique. A son retour, Soeur Mary a fait l'office de garde-malade à bord d'un vaisseau transportant des soldats blessés.

—Le chapelain Lane, du second contingent, est arrivé hier, par le "Cambrian" et est parti hier soir pour Halifax, où il réside.

—Sir Alexandre Laessle est au Château Frontenac. —Son Honneur le juge Hall et madame Hall sont arrivés en ville hier soir et logent au Château. —MM. F. N. Ritchie et F. S. Tourigny, de Trois-Rivières, sont à Québec.

—M. F. D. Shallow, éditeur du "Moniteur du Commerce", et madame Shallow, sont au Château.

Sir Wilfrid Laurier A QUEBEC

Le premier ministre est attendu à Québec demain matin. Il présidera demain à l'inauguration du pont. Mercredi, il sera l'objet de la grande manifestation que nous annonçons. Il retournera jeudi à Montréal, en route pour Ottawa.

LE PONT DE QUEBEC

Nous sommes autorisés à informer les personnes qui ont reçu des invitations pour assister à la pose de la pierre angulaire du Pont à Sillery mardi prochain à 2.30 p. m., pourront se rendre sur les lieux à bord de l'un ou de l'autre des trois bateaux l'Étoile, le St-Louis et le Ste-Croix qui ont été nolisés pour la circonstance. Le départ du quai du Marché Champlain se fera à 2 heures p. m. Les cartes d'invitation donnent droit à l'admission sur ces bateaux. Comme il y a près de 4000 invitations lancées et que dans la préparation de listes aussi considérables des omissions ont pu être commises, on pourra se procurer des cartes en s'adressant au bureau de la Compagnie du Pont, 139 rue St-Pierre.

On demande Un cultivateur pour un petit moulin à pulpa. S'adresser : Les communications générales et parait les deux langues. Adresser-vois, ou fixer les conditions d'engagement, etc., à Pulp Foreman, P. O. Box 1186, Montréal. 27-21.

NOTES SOCIALES



Les demoiselles Bossé, filles de l'hon. juge Bossé, de la Cour d'Appel, ont donné une très jolie réception à leur résidence de la rue St-Louis, samedi après-midi. Tout l'élite de la société de cette ville s'était donné rendez-vous dans ces salons aristocratiques.

—Nous ne saurions exprimer trop vivement nos sympathies à notre excellent ami M. Arthur Déchéne, député du comté de l'Islet aux Capromanes, qui vient d'avoir la douleur de perdre une jeune fille aimée. Les funérailles auront lieu au village des Aulnaies à 9 heures demain matin.

—M. J. E. Bédard, bâtonnier du Barreau du district de Québec, a donné samedi soir un joli dîner au Club de la Garnison, au conseil de Barreau.

U.S. DEARLINE

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

L'honorable M. Parent a eu un long entretien, hier après-midi, au Château Frontenac, avec l'hon. M. Duffy, l'hon. M. Turgeon et M. Lomer Gouin. Les autres ministres étaient absents de la villa. M. Lomer Gouin est reparti pour Montréal, hier soir, et sera ici de nouveau demain matin.

L'hon. M. Déchéne, qui était à l'Islet, est arrivé en ville ce matin. Il est possible que l'hon. M. Stephens cesse d'être ministre sans portefeuille et remette son mandat pour se porter candidat de M. Laurier dans son comté. On sait que le député actuel M. Scriver, qui représente le comté de Huntingdon depuis 33 ans sans interruption, est forcé de se retirer cette fois à cause du mauvais état de sa santé.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Il est possible aussi que l'honorable M. Robitoux soit nommé immédiatement juge. Dans ce cas, il serait probablement remplacé par un autre député de la ville de Montréal. "Le Soleil" ne connaît encore rien ni officiellement ni semi-officiellement de la formation du cabinet. Nous ne faisons que rapporter les conjectures qui se font dans les cercles politiques.

Département des chemins de fer et canaux

CANAL LACHEUR

Avis aux entrepreneurs EXTENSION DE TEMPS Le temps pour recevoir des soumissions pour la nouvelle porte d'entrée, à Canal Lachaur, a été prolongé jusqu'à huit heures, mardi 16 octobre 1900.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, sept. 1900. N.B. — Noter que pour publication de cet avis ne sera reconnu si toute publication n'a pas été expressément autorisée par le ministre. 1er oct.—35.

CHEMIN DE FER GRAND TRUNK RAILWAY

Les trains quittent Pointe Lévis à 7.35 A.M. Tous les jours exceptés le dimanche. Arrivent à Montréal à 1.15 p.m., Sherbrooke 11.25 p.m., Portland 2.45 p.m., faisant connection à Portland pour tous les points de la Nouvelle Angleterre arrivant à Boston à 9.00 p.m. 1.00 P.M. Tous les jours, arrivant à Montréal à 6.50 p.m., Sherbrooke 4.47 p.m., Boston 7.50 a. m., New-York 7.20 a.m. Ce train fait raccordement à Montréal avec le train rapide pour Toronto, Hamilton, Detroit, Chutes Niagara et tous les endroits de l'ouest. Arrivent à Chicago à 8.42 le soir suivant. Aussi le train rapide via Canons Atlantique quittant Montréal à 7.35 p.m., arrivant à Ottawa à 11.15 p.m.

7.35 A.M. Tous les jours exceptés le dimanche, pour Montréal, Portland et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre, arrivant à Portland à 6.00 a. m., Boston 10.15 a.m. Ce train fait raccordement à Montréal avec les trains du matin pour tous les endroits au sud et est avec l'International Limited quittant Montréal à 9 a. m., arrivant à Toronto à 12 p.m., Detroit, 10.00 p.m., Chicago 7.00 a.m. le jour suivant. Aussi avec le service du train rapide de Montréal à Ottawa.

Un officier de douane se tient à la station au C. T. R. pour examiner les bagages en destination des Etats-Unis.

Le bateau de la traversée quitte le quai des Indes à Québec (piet de la rue St Paul) 35 minutes avant le départ des trains de Pointe Lévis.

Pour autres particularités et informations, s'adresser à tout Agent du Grand Tronc et aux BUREAUX DES BILLET

Chatham, N.B. Du Parc St-Joseph 91 face à l'Hotel Frontenac 95 au Bureau de la Traversée, ras Dalhousie, au pied de la rue St-Jacques et au No 211 rue St-Joseph.

Pianos carrés à vendre depuis \$20.00 à \$80.00 chez L. P. Ferland, Halle Champlain, Québec. 27-61

Notre Magasin

Avec ses nouvelles améliorations est certainement aujourd'hui le plus achalandé et le plus populaire de la ville. C'est la place par excellence où l'on est certain de trouver les plus hautes nouveautés de la saison. Nous sommes heurés de vous annoncer que pour la saison qui commence notre assortiment est au complet dans tous les départements.

Manteaux ! Manteaux ! Costumes ! Costumes !

Venez voir notre assortiment et vous achetez certainement. Ils sont d'une coupe et d'une élégance parfaite et vous choisirez dans les couleurs les plus nouvelles de Paris, Londres et New-York.

PELLETERIES ! PELLETERIES !

Notre département est maintenant au complet et nous pouvons satisfaire les plus difficiles dans toutes les sortes de pelletteries manufacturées, non manufacturées ou faites sur commandes.

Tweeds, Draps, Serges, Chevots, etc. Nous pouvons vous donner le choix dans au-delà de 100 teintes différentes et dans les patrons les plus nouveaux.

Notre département de Hards Faites n'est pas surpassé et nous avons un choix considérable dans les marchandises de bas prix comme dans celles de lère qualité. Un tailleur d'expérience est attaché à l'établissement. Nous avons des modistes de lère classe et les chapeaux les plus chics. L' Vogue de ce département pendant notre exposition est sa plus belle annonce.

Demandez nous la populaire valse "Myrand & Pouliot," nous en avons encore un certain nombre et nous les donnons toujours GRATIS.

Qu'on se le dise et en foule au magasin populaire

Myrand & Pouliot

215 rue St-Joseph Saint-Roch

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES. POISON LIQUIDE DE LYONS. BELLEAU, FAUCHER & CIE Comptabilité, Liquidation et Assurances 119 RUE ST-PIERRE, QUEBEC 26 sept.—20.

Nouveau savon à bon marché

Le nouveau Savon de Complexion contenant flaxoline, petit lait, glycérine et berjoïn, boîtes de 3 pains pour 10c. Le savon 20c siècle, boîtes de 2 pains pour 8c.

Z. PAQUET

165, 167, 169, 171 RUE SAINT JOSEPH TELEPHONE 2171 1er Octobre 1900.

L'opinion en Angleterre

— AU SUJET DE —

Sir Wilfrid Laurier et sa politique

(Suite de samedi)

« Dépourvu de son verbiage, le remède proposé par les conservateurs se résume à un Zollverein impérial, avec des droits protecteurs contre les produits naturels et la plupart des produits manufacturés des pays étrangers. Les libéraux n'ont pas d'objection à ce Zollverein, mais disent qu'il créerait le commerce par protection, ce qui est une mauvaise politique et une mauvaise économie. Démontrons d'abord, disent les libéraux, que le Canada peut fournir des produits à l'Angleterre et que celle-ci trouvera qu'il est avantageux pour elle de nous expédier ses produits manufacturés. Nous avons des produits naturels, disent-ils ; vous, la Grande Bretagne, vous avez des produits manufacturés ; mais à moins qu'on ne donne quelque avantage à la Grande Bretagne pour l'induire à le faire, il est bien clair qu'avec les produits des autres pays à sa disposition, elle viendra pas chercher au Canada quelque chose qu'elle peut se procurer ailleurs à meilleures conditions. C'est ainsi que pendant que les torys canadiens attendaient l'avènement du millénaire, les libéraux canadiens se sont mis à l'œuvre pour trouver ce qui pouvait se faire pour agrandir les relations commerciales entre le Canada et la mère-patrie.

« Ce fut sans efforts oratoires que Sir Wilfrid Laurier annonça la nouvelle politique commerciale de son gouvernement. Dans l'année du jubilé de la reine, le gouvernement libéral décida d'accorder une préférence aux marchandises anglaises, sans rien demander en retour. Le résultat de cette détermination spontanée a été exposé en termes heureux par M. Fielding quand il a dit que si la préférence en faveur du Canada n'est pas inscrite dans les lois de l'Angleterre, elle existe dans le cœur des Anglais ainsi que le démontre l'augmentation du commerce entre les deux pays.

« M. Fielding avait raison en disant que l'opposition en Canada demande trop en exigeant l'imposition par la Grande Bretagne de taxes de douane sur les comestibles. Dans les affaires qui concernent l'Empire, il faut que les colonies, comme la mère-patrie, se montrent pratiques.

« Les Anglais ont besoin de leçons telles que celle que leur donne le Canada en ce moment et dont, nous sommes heureux de le croire, ils font leur profit. Le jour où l'Empire sera une union complète est plus rapproché qu'on ne serait porté à le croire, mais quand la fédération de l'Empire deviendra un fait accompli, l'œuvre des hommes d'Etat du Canada ne sera pas oubliée.

« Du *Financial Times*, de Londres :
 « La prospérité du Canada, grâce à un gouvernement qui, avec Sir Wilfrid Laurier pour chef, a atteint autant qu'il est possible, dans ce monde imparfait, l'idéal d'une colonie anglaise se gouvernant elle-même, a été extraordinaire, et pourtant cette prospérité n'a aucun des caractères éphémères qui pourraient porter à croire qu'elle sera de courte durée.

« De *The Independent*, de Yarmouth, Angleterre (21 mars 1900) :
 « Sous ces circonstances le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier s'est senti encouragé à porter la préférence à 33 1/3 pour 100, à compter du 1er juillet prochain. Cette politique généreuse et dévouée de la part du Canada ne peut être que très acceptable, non seulement aux manufacturiers anglais, mais à la nation entière, et il faut espérer qu'elle sera suivie d'autres semblables de la part des autres colonies de Sa Majesté. Ces colonies peuvent être assurées que si elles suivent la ligne de conduite qui leur est tracée par le Canada, elles n'auront pas à se repentir, car il se développe rapidement dans ce pays une phase d'impérialisme à laquelle personne ne saurait objecter, une disposition à accepter les marchandises de nos frères de l'autre côté de l'océan de préférence à celles des nations étrangères. Ce doit être un sujet de bien grand plaisir pour le peuple de la Grande Bretagne que de lire ce qui se passe sur la prospérité presque phénoménale dont jouit le Canada. Le bilan de l'exercice de 1898 était satisfaisant au delà de toute espérance, mais il a été excédé par celui de 1899, l'année la plus prospère dans toute l'histoire du Canada. Sans entrer dans les détails, on peut dire que presque toutes les sources de revenu accusent une forte augmentation et que la perspective de l'exercice en cours est également favorable. L'un des résultats positifs de cette prospérité se trouve dans l'augmentation du nombre des immigrants, particulièrement dans le fait d'envoyer beaucoup de gens vers les Etats-Unis pour aller se fixer dans l'ouest du Canada, au milieu de ces habitants prospères, contents et heureux d'un pays qui a été au premier rang, parmi les colonies anglaises, pour tempérer son développement à la mère-patrie.

« De *The Observer*, de Bristol, du 27 mars 1900 :
 « En dehors de la question de sentiment, nous prenons un intérêt additionnel aux finances du Canada, parce qu'il est notre meilleur client. Les produits canadiens trouvent un écoulement considérablement augmenté et la préférence accordée aux marchandises anglaises a aussi contribué à augmenter le volume du commerce. La préférence accordée aux marchandises anglaises a été suivie de si beaux résultats, que les autorités canadiennes vont l'augmenter encore. Il n'est pas besoin d'insister sur les paroles loyales par lesquelles le ministre des finances a terminé son discours sur le budget. La loyauté dont le Canada et les autres colonies ont donné la preuve par le sang et par l'or a produit un résultat qui est apparemment dans l'augmentation d'intensité du sentiment qui unit l'Empire. Le Canada peut à bon droit envisager l'avenir avec confiance. Ferme et assise dans ses finances, et fermement assise dans les liens qui l'unissent à la mère-patrie, cette colonie a devant elle une carrière de prospérité ; elle nous fait honneur et elle se fait honneur à elle-même par la position qu'elle s'est créée dans le monde.

« De *The Country Gentleman*, de Londres, du 31 mars 1900 :
 « Venant à la suite d'un déploiement extraordinaire de patriotisme impérial, le dernier effort patriotique du Canada est des plus admirables. Il y a trois ans que le gouvernement du Canada décida d'accorder une préférence aux marchandises anglaises en réduisant de 25 pour 100 les droits de douane sur ces marchandises. Cette préférence prit effet en août 1898 ; et aujourd'hui, après une expérience de dix-huit mois du nouveau tarif, l'on annonce qu'à compter du 1er juillet la préférence en faveur des marchandises anglaises sera portée à 33 1/3 pour 100. Comme de raison, il a été démontré que la diminution des droits sur les marchandises anglaises a été une politique extrêmement avantageuse au point de vue commercial et fiscal ; mais il n'en est pas moins ardu de constater la loyauté sincère avec laquelle la proposition a été faite et accueillie dans notre grande colonie de l'Amérique du Nord. C'est un autre exemple donné aux autres colonies anglaises et l'expérience qui a été si avantageuse à la mère-patrie et au Canada est de nature à encourager nos cousins de l'océan Pacifique à faire de semblables concessions, quand ils rédigeront le tarif de leur confédération, laquelle concession, il faut l'espérer, il sera possible d'arranger en même temps que le projet de fédération actuellement sous discussion.

« De *The Observer*, de Bradford, du 27 mars :
 « L'administration Laurier est tellement satisfaite de la préférence qu'elle a accordée aux marchandises anglaises qu'elle va porter cette préférence de 25 pour 100, qu'elle est actuellement, à 33 1/3 pour 100 après le 1er juillet, en sorte que, pour employer les paroles mêmes de M. Fielding, « pour chaque somme de trois piastres payable par les produits des pays étrangers, les produits de la Grande Bretagne ne paieront que deux piastres. » L'opposition conservatrice, dont Sir Charles Tupper s'est fait l'écho, regarde cette politique d'un œil défavorable et tient à la réciprocité la préférence. La préférence accordée à la Grande Bretagne, dit-il, est bel et bien une condition que la Grande Bretagne accorde la préférence au Canada. Autrement, c'est de la philanthropie mal conçue. M. Fielding défend sa politique en répondant que cette concession a fait naître sur les marchés anglais un sentiment favorable aux produits canadiens et, comme nous l'avons vu, il lui est facile d'établir son point. Mais s'il diffère d'opinion avec Sir Charles Tupper, quant à attendre pour obtenir la réciprocité, il est d'accord avec lui pour la désirer. Bien plus, M. Fielding est convaincu que cela viendra avec le temps. Pas un seul homme d'Etat anglais digne de figurer dans un gouvernement n'a encore osé approuver le projet (assurément M. Chamberlain lui a donné maintenant l'attention du monde) pour un tel accord de l'économie politique anglaise. Le mouvement impérialiste est assurément fort remarquable, mais nous est avis que bien d'autres que les adeptes de l'économie politique auront leur grand mot à dire avant que l'on puisse persuader au peuple anglais de renoncer à la taxe sur les articles qui composent sa nourriture.

« Du *Times*, de Londres, du 15 mars dernier :
 « Les résultats du régime impérial anglais, tel qu'appliqué à un territoire habité par des races blanches d'origines différentes, n'ont jamais été illustrés d'une manière aussi frappante qu'ils l'ont été par le discours prononcé par Sir Wilfrid Laurier mardi dans la Chambre des Communes du Canada. Ce discours mettrait son auteur au premier rang dans n'importe quelle assemblée délibérante de l'univers, comme modèle de noble éloquence ; mais ce n'est pas le langage, ou le fait d'avoir prononcé ce discours qui fera vivre le premier ministre du Canada dans les annales de l'Empire. L'esprit qui anime ce discours, la pensée qu'il révèle, sont plus de conséquence que la plus haute importance pour l'Empire britannique et le genre humain. Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre canadien-français et catholique d'une fédération jouissant du self-government et dans laquelle les protestants sont en majorité, a exprimé plus fidèlement et d'une manière plus vraie qu'aucun homme d'Etat qui ait traité cette question, le tempéra-

ment du nouveau patriotisme impérialiste développé et révélé à lui-même par la guerre.
 Du *Daily Mail*, de Londres :
 « Sir Wilfrid Laurier (dans son discours sur la motion Bourne) s'est montré capable une fois de plus de la hauteur de sa réputation comme orateur parlementaire en exprimant dignement les grands principes du grand discours qu'il vient de prononcer à Ottawa rappelle les jours de nos grands de l'époque parlementaire de la génération passée. Il y a traité avec la même aisance les devoirs de ce jeune avocat comme l'orateur de la Confédération. Aujourd'hui nous sommes en lui l'un des maîtres orateurs de l'Empire.

« La forme gracieuse, le poli littéraire de son discours, le sujet qu'il a traité, commandent également notre admiration. Sir Wilfrid ne parle pas comme un homme postposé en notre faveur par ses instincts de race. Il appartient au grand peuple canadien-français, qui figure au nombre des populations les plus loyales de l'Empire. Il est d'origine purement française et il en est fier. Il a été élevé au milieu des tumeurs politiques dans lesquelles il n'a été rien épargné pour nous adjoindre le cœur des Canadiens-français. Le conflit entre Anglais et Hollandais dans le Sud-Africain n'est pas pour lui chose nouvelle ; il a été témoin de semblables luttes de races entre Français et Anglais dans le Bas-Canada. Il a vu dans son pays l'ignorance, l'envie, la déloyauté de beaucoup de canadiens-français, transformés en confiance et en amitié cordiales par les mesures de justice et de liberté adoptées à leur égard par l'Empire. Fort de ces souvenirs il peut voir dans l'avenir, une fois le présent conflit terminé, le jour où l'Afrique sera comme le Canada est maintenant, où la paix aura succédé à ces échos du passé. Aujourd'hui, ainsi que l'a déclaré le Premier Ministre, les races juxtaposées marchent les unes à côté des autres, la main dans la main, s'appuyant les unes et les autres dans une union loyale et cordiale, cherchant toutes à atteindre le même but — la grandeur et la gloire de l'Empire britannique. Demain ce sera la même chose dans le Sud-Afrique.

« Le discours de Sir Wilfrid Laurier soulève une grande question politique, une question qui de mois en mois s'imposera davantage à notre considération. « Je dirai à la grande Bretagne, a-t-il déclaré : « Si vous voulez que nous vous aidions, appelez-nous dans vos conseils. » Pourquoi lui et les grands chefs de nos splendides colonies des antipodes n'auraient-ils pas une part dans la direction des affaires de l'Empire ? Ils partagent nos dangers, ils nous aident dans nos combats. L'honneur de notre drapeau les intéresse autant qu'il nous intéresse nous-mêmes. Nous ne saurions prétendre que le sujet britannique de Londres est plus apte à guider les destinées de l'Empire que le sujet britannique de Wellington, Sydney ou Toronto. Tous devraient avoir voix au chapitre pour ce qui concerne les affaires générales de l'Empire. Le problème de l'union fédérale est incontestablement difficile ; mais il est possible de surmonter les difficultés. Sir Wilfrid Laurier vivra peut-être par sa vie lui-même, comme il l'a dit un jour, le représentant du Canada dans un parlement vraiment impérial, siégeant à Westminster.

« Du *Daily Chronicle*, de Londres :
 « Le discours du premier ministre du Canada respire l'enthousiasme et le dévouement qui caractérisent nos relations avec l'Australie... De toutes les colonies, le Canada est peut-être celle qui aura joué le rôle de pionnier dans le mouvement en faveur de la fédération de l'Empire, si jamais cette fédération a lieu.

« Du *British Empire Review*, de Londres :
 « Le magnifique discours prononcé le 13 mars par Sir Wilfrid Laurier et dans lequel il a décrit l'histoire héroïque et décisive de l'infanterie canadienne à Paardeberg comme une révélation à l'univers qu'une nouvelle puissance a surgi dans l'Occident, a eu du retentissement dans toutes les parties de l'Empire. L'éloquence dans le genre éloquent et oratoire tombe vite en désuétude ; cependant, quand ce genre est employé par un maître dans l'art de la parole, il manque rarement de faire naître l'enthousiasme, particulièrement quand il s'inspire d'un sujet à l'égard duquel le sentiment populaire est fort agité. Il en est peu, à la vérité, qui auraient pu rester impassibles en présence d'un déploiement d'éloquence tel que celui que nous rapportons dans une autre colonne et Sir Charles Tupper lui-même semble voir aplaudir généralement. Comme nous l'avons déjà appris à nos lecteurs, la source réelle de ce certain nombre de français d'Europe, qui ont réussi à s'emparer du contrôle d'une partie de la presse de Québec et ne se soucient guère de la discorde qu'ils peuvent semer parmi leurs voisins. Cependant nous avons lieu de croire — et cette impression nous a été affirmée par des correspondants anglais du Canada — qu'une partie de la population anglaise n'a pas hésité à employer les moyens que fournit l'antagonisme de race pour servir des fins purement de parti, en portant contre les Canadiens-français en général une accusation de déloyauté. En Angleterre, les Anglais éprouvent plus que la difficulté à envisager son cas jour Sir Wilfrid Laurier, qui jouit dans son pays d'une popularité exceptionnelle, et ils reculent devant les représentations comme de simples caricatures. Pour l'observateur sympathique, il est évident que si le Canada veut maintenir sa position comme grande puissance dans l'Occident de l'Empire et comme grande puissance dans le nord du continent d'Amérique, le temps est arrivé pour tous ses fils patriotiques, de quelque origine qu'ils soient, de servir leurs rangs et, par un commun effort, de renoncer à tous ces éléments de désintégration qui, autrement, pourraient devenir fatals à la réalisation de son idéal d'une nation unie.

« Du *British Weekly*, de Londres :
 « L'hommage rendu par Sir Wilfrid Laurier aux héroïques fils du Canada tombés sur le champ de bataille sur lui avec une admiration universelle. L'Empire a-t-il un homme d'Etat plus sage, un plus noble fils que ce premier ministre canadien-français ? Tout le monde dit ce matin : quel honneur sera assez grand pour récompenser Sir Wilfrid Laurier quand la guerre sera finie ? »

Jamais, nous ne craignons pas de l'affirmer, aucun homme politique n'a créé une impression aussi profonde, opérée un revirement d'opinion aussi considérable, dans la mère-patrie ou dans les colonies. Depuis quatre ans Sir Wilfrid Laurier a fait plus pour la consolidation de l'Empire britannique qu'il n'a été fait depuis un siècle ; il a fait plus pour hausser le Canada dans l'estime du peuple anglais qu'il n'a jamais été fait fait auparavant. Tous les grands journaux de la métropole le mettent au premier rang parmi les orateurs, les hommes d'Etat de l'Empire et la gloire dont il s'est couvert rejaillit naturellement sur notre pays et sur notre race. Si jamais les préjugés que nos torys canadiens s'efforcent de soulever contre les Canadiens-français, comme le dit le *British Empire Review*, venaient à prendre des proportions menaçantes, la popularité et la haute estime dont jouit Sir Wilfrid Laurier et l'Angleterre serait le plus puissant rempart que nous pourrions leur opposer. Jamais les Anglais d'Angleterre ne permettront que les compatriotes de notre illustre chef soient maltraités à cause de leur origine ou de leurs croyances religieuses.

\$5.00 une boîte
Le prix n'est rien quand il s'agit d'elles

« Je désire dire pour le bénéfice de quelques pauvres dyspeptiques que les Tablettes de Stuart pour la dyspepsie leur donneront le confort et une guérison en tout temps.
 Cinq piastres une boîte ne m'empêcheront pas de les acheter si je croyais souffrir encore autant que j'ai souffert pendant un semaine avant d'en avoir fait usage.
 La boîte de 50 cents que j'ai achetée chez mon pharmacien a accompli son œuvre et ma digestion est parfaite maintenant.
 Plusieurs de mes voisins les ont aussi essayées et les ont trouvées telles que recommandées justement et M. Ellis me charge de me servir de son nom en recommandant les Tablettes de Stuart pour la dyspepsie.
 Signé :
 A. ELLINS et
 CHAS. F. BUZZELL,
 Assist. maître de Poste,
 South Sudbury, Mass.

Madame Jax Barton, de Toronto, Canada, écrit : « Pendant quinze mois je souffrais de ce que je croyais être les troubles de la vessie et des reins, et je pris des médecines de trois différents médecins, sans aucun signe de guérison. Je devins si malade qu'enfin je ne pouvais vaguer à mes occupations. »

Je crus que je devrais essayer une boîte des Tablettes de Stewart pour la dyspepsie, et voir si elles me feraient du bien, non croyant réellement jamais être atteint de dyspepsie. Mais après avoir pris seulement trois ou quatre Tablettes tous les troubles acides disparurent et alors je découvris que j'avais eu une dyspepsie acide, tandis que les médecins m'avaient fait subir un traitement pour la maladie des reins et de la vessie, et même l'un d'eux me traita pour le rhumatisme.

Ma digestion est maintenant très claire et je suis capable de faire mon ouvrage et la tristesse et les maux ne sont inconnus.
 Je suis réellement reconnaissant pour avoir trouvé un remède si bon et si agréable à prendre comme les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie. Je suis surpris tout à fait du changement qu'elles ont opéré en moi.
 Tous les pharmaciens vendent et recommandent les Tablettes de Stuart pour la dyspepsie, parce qu'elles contiennent seulement des matières digestives naturelles très simples et que prises après les repas préviennent l'acidité et causent une prompte digestion et l'assimilation de la nourriture.
 Les médecins partent aussi ainsi sûrs pour les enfants que pour les adultes ; elles sont inestimables pour l'estomac si grevé et la dyspepsie nerveuse, les signes de l'estomac, l'écoulement du cœur, les maladies d'intestin et toute sorte de dérangements d'estomac.



M. H. G. CARROLL,
 Député de Kamouraska.

A KAMOURASKA

M. H. G. CARROLL, M. P., Y OUVRE SA
 CAMPAGNE

DEUX MILLE PERSONNES PRESENTES

A SAINT-PASCHAL

La fanfare de Fraserville contribue à activer l'enthousiasme général

LES DISCOURS

(Du représentant du "Soleil")

St-Paschal, 1er oct.
 Kamouraska est l'un des comtés les plus également divisés qu'il y ait peut-être dans tout le Dominion. Il en a toujours été ainsi depuis les luttes mémorables que s'y livrèrent MM. Letellier et Chapais, continuées ensuite par sir Alphonse Pelletier et M. le juge Routhier. M. H. G. Carroll a réussi cependant à s'y faire élire sans interruption depuis dix ans. Nul doute que la valeur personnelle de notre ami a puissamment assisté la popularité de la cause elle-même et a déterminé le succès.

Voici quel fut l'état du scrutin, le 23 juin 1896 :

KAMOURASKA	
	Carroll-Tasche-rou
St-Alexandre	71
St-André	47
St-Anne de la Pocatière	50
St-Denis	119
St-Euthèbe	4
St-Hélène	24
St-Louis de Kamouraska	43
Village Kamouraska	19
Mont-Carmel	78
St-Onésime	1
St-Pacôme	32
St-Pascal	112
St-Bruno	32
St-Philippe de Néri	22
Rivière-Ouelle	138
St-Germain	31
	417
	406

Majorité pour M. Carroll, 11.
 Ce sont les mêmes candidats qui se disputent aujourd'hui le mandat de Kamouraska. Joute intéressante. Ce sont les deux plus forts joueurs des deux partis dans notre district qui sont aux prises. Si l'on en juge par l'assemblée qui a eu lieu ici hier, la partie n'est pas égale. On se rappelle pas d'une assemblée aussi nombreuse et aussi enthousiaste à Kamouraska. Il y avait certainement plus de 2,000 personnes. On était accouru en foule de toutes les parties du comté, malgré le mauvais état des chemins et la mauvaise apparence de la température, hier matin. Puis on est si hospitalier à St-

Paschal, surtout pour une assemblée libérale. Consultez l'état du scrutin.

C'est aussi le centre le plus animé de l'intercolonial. La fanfare de Fraserville n'a pas peu contribué à faire de l'assemblée d'hier un véritable pique-nique politique, comme on en voit à Ontario, surtout à cette saison.

La politique du gouvernement Laurier fut défendue avec talent et énergie. Chacun des orateurs était mis en verve par l'enthousiasme général de la foule.

C'était comme au vieux temps. Pour tout homme qui a tant soit peu d'expérience, il n'y a plus de doute, après l'assemblée d'hier, que M. Carroll sera réélu par une bonne majorité à la prochaine élection. Même les principaux conservateurs du comté le concèdent.

La fanfare de Fraserville, ayant appris la grande assemblée de M. Carroll, a offert, samedi, ses services gratuits à M. Carroll, en récompense de services rendus antérieurement à ce corps de musique par le député de Kamouraska.

Les orateurs ont été M. J. A. Lapointe, avocat, de Fraserville. Son discours a été très applaudi.

M. Rodolphe Roy, député du comté à la législature. Il a fait comme toujours un discours à l'emporte-pièce et les électeurs de Kamouraska lui ont prouvé par leurs applaudissements qu'il est plus populaire que jamais dans ce comté.

M. P. V. Savard, député de Châteauguay, adressa ensuite la parole. M. Savard, avec l'éloquence qu'on lui connaît, traita des questions de la politique fédérale.

Il réfuta toutes les accusations portées par les orateurs bleus sur les hustings et louanga les bienfaits de l'administration Laurier.

Ensuite vint le Dr Ross, député de Rimouski. M. Ross a fait un discours très applaudi sur la politique du jour.

M. Carroll, le député au fédéral avait convoqué cette assemblée spécialement pour répondre aux accusations portées contre lui par M. Taschereau dans une assemblée antérieure convoquée à Kamouraska, où tous les principaux orateurs du parti conservateur de la province de

Québec s'étaient rendus pour assurer la candidature de M. Taschereau.

Il faut le dire que M. Carroll a réfuté toutes ces accusations avec son éloquence bien connue et l'assénégé à l'unanimité, ne lui a pas ménagé ses marques d'approbation et lui a prouvé qu'il était plus populaire que jamais dans son comté, où ses adversaires avaient fait répandre le bruit qu'il hésitait de se présenter cette année.

Pour mettre fin à toutes ces rumeurs, il a posé sa candidature hier et après avoir exposé tout ce qu'il a fait pour son comté, depuis 1896 spécialement, il a promis à ses amis, qui l'ont applaudi à outrance, que le drapeau libéral triompherait encore cette année dans le comté de Kamouraska.

A ce moment, l'enthousiasme était surcrocé. Des hurrahs pour Laurier, des hurrahs pour Carroll, et la fête de la musique de la fanfare, fournissaient un spectacle exceptionnel.

Après M. Carroll, M. Dion, l'un des principaux citoyens de Fraserville, a fait un superbe discours, félicitant le gouvernement Laurier de la protection et de l'encouragement qu'il avait donné à la classe ouvrière, à laquelle il appartient. Il a été très applaudi.

M. Carroll est venu alors clore l'assemblée en remerciant les électeurs d'être venus en si grand nombre, et les orateurs et les membres de la fanfare de Fraserville.

Puis l'assemblée a pris à adresser la parole M. W. Lebel, de Kamouraska, qui fit un superbe petit discours au nom de la classe agricole. Il a été très applaudi.

Puis l'assemblée se dispersa en criant hurrahs pour Laurier, hurrahs pour Carroll.

Au dire de tout le monde, jamais assemblée plus enthousiaste n'a eu lieu dans le comté de Kamouraska. Jamais campagne électorale n'a commencé sous de plus brillants auspices, non seulement dans le comté de Kamouraska, mais dans les autres comtés.

M. Carroll était fier de l'assemblée et avait raison d'être fier du succès qu'il a remporté. La victoire est assurée par la plus forte majorité que le comté de Kamouraska a jamais donné au parti libéral.

Le restaurateur de ROBSON

Rend aux chevaux gris leur couleur noire primitive. Il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable.

GRANDE REDUCTION

J'offre jusqu'au 15 octobre 1900 Une grande réduction sur un grand nombre

Chaussures!

Pour faire place aux Marchandises d'automne que je commence à recevoir.

5 p. c. sur tout le stock OU DES TIMBRES

Jos. Gilbert

294 RUE SAINT-JEAN

COURSES

Trotteurs, Ambleurs, Courseurs AU PARC SAVARD LUNDI et MARDI

\$620.00 de Bourses

LE RETOUR DE NOS SOLDATS

Lord Roberts dit qu'ils seront à Halifax le 24 octobre

Chemin de fer Intercolonial

Soumission pour une gare à passagers à St-Romuald, Québec

Chemin de fer Intercolonial

Soumission pour une station à Westville, N. E.

Chemin de fer Intercolonial

Soumission pour une station à Westville, N. E.

Chemin de fer Intercolonial

Soumission pour une station à Westville, N. E.

Chemin de fer Intercolonial

Soumission pour une station à Westville, N. E.

F. Simard & Cie

Departement DE TAILLEURS

Nous avons maintenant en mains notre importation des plus nouveaux Tissus en

TWEEDS ANGLAIS et ECOSSAIS CHEVIOTS, VECUNA, etc.

Nous avons aussi les WORSTED ANGLAIS et ETOFFES IMPERMEABLES

si en vogue dans le moment pour les pardessus "Raglan."

Notre tailleur, M. EUG. DROLET, se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements concernant les plus récentes nouveautés de son art.

UN SEUL PRIX

TELEPHONE 217.

F. Simard & Cie

137, rue St Joseph St Roch, Québec

Vente à l'Encan

PAR G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de Joseph Pelletier

Avis est par le présent donné que Jeudi, le 4 Oct. 1900

Je procéderai à la vente à l'encan de l'actif de cette succession, comme suit:

1- Fonds de commerce (général). \$2082.02

2- Crédits suivant liste \$2118.57

3- Un immeuble connu et désigné sous le numéro 272 du cadastre du canton de Gayhurst, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'Inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le stock pourra être examiné ainsi que la liste des crédits au magasin du failli, à St-Samuel de Gayhurst, mardi, le 2 octobre 1900.

Conditions de paiement: argent comptant sur adjudication.

La vente aura lieu à mon bureau, 41 rue Dalhousie, Québec, 26 septembre 1900.

LE RETOUR DE NOS SOLDATS

Lord Roberts dit qu'ils seront à Halifax le 24 octobre

(Du correspondant du "Soleil")

Ottawa, 1er oct. Lord Roberts a déclaré que le steamer "Idaho" ramènerait les soldats canadiens d'Afrique, arriverait probablement à Halifax le 24 octobre.

De la même source on apprend que le soldat Farrell, de Halifax, est mort des fièvres à l'hôpital.

Quelles sont les jeunes filles qui trouvent à se marier le plus facilement?

Dix-neuf autres soldats d'Afrique

Arrivés par le "Cambroman"

DEUX QUEBECQUOIS SONT DU NOMBRE

SCENE IMPRESSIONNANTE

Le steamer "Cambroman", le plus gros du Saint-Laurent, est arrivé hier matin, ayant à son bord 17 soldats canadiens qui nous reviennent d'Afrique.

Le colonel Sam Hughes, député bien connu de la chambre d'Ottawa, qui a fait la campagne sud-africaine, est aussi arrivé à Québec à bord du "Cambroman".

La fanfare de l'Etat, le major Fages, le capitaine More, et MM. Davidson, Wm. Lee et capitaine Frank Pennée s'étaient portés au débarcadère.

M. Davidson, en quelques mots bien sentis, souhaita la bienvenue à ces braves, au nombre desquels on remarquait entre autres M. T. S. Wallace, de Toronto, fils de l'hon. Clarke Wallace, un des principaux chefs du parti tory dans Ontario; M. Vallée, fils de M. Charles Vallée, gouverneur de la prison de Montréal.

Les soldats se sont immédiatement rendus à la Citadelle acclamés par les personnes présentes.

Il y a eu des scènes très impressionnantes, entre autres la réunion des familles Tweedle et Holiday.

La plupart des soldats arrivés hier, sont repartis par le Pacifique, l'Intercolonial et le Grand-Tronc. Hier soir, plusieurs jeunes gens anglais ont fait une ovation à quelques camarades revenus d'Afrique.

On a chanté "Auld Lang Syne" et plusieurs autres chansons nationales anglaises et irlandaises.

Le détachement était sous les ordres du caporal H. S. Moody, de St-Jean, autrefois de l'Infanterie Royale de cette ville. Il appartenait à la compagnie "C". Le détachement était composé comme suit:

Soldat R. C. Haggley, Sussex, N. B., Cie "G", R. C. R.

Soldat G. Hinchings, Vancouver, C. A., Cie "A", R. C. R.

Soldat R. L. Nedley, Kingston, N. E., Cie "H", R. C. R.

Caporal lancier F. W. Hessel, London, Ont., Cie "B", R. C. R.

Soldat F. W. Burrett, Toronto, Escadron A, C. M. R.

Soldat W. Fowler, St-Jean, P. Q., Cie "E", R. C. R.

Soldat J. Regan, Wolfville, N. E., Cie "H", R. C. R.

Soldat D. Robertson, St-Jean, N. B., Cie "G", R. C. R.

Caporal G. Ferguson, Fort Saskatchewan, T. N. O., Carabiniers Montés Canadiens.

Caporal lancier C. H. Tweedle, Québec, Cie "E", R. C. R.

Caporal W. J. Holiday, Québec, Escadron B, C. M. R.

Soldat H. Oulton, Amherst, N. B., Cie "G", R. C. R.

Soldat H. G. Wallace, Woodville, Ont., Cie "C", R. C. R.

Soldat I. C. Vallée, Montréal, Cie "F", R. C. R.

Soldat C. K. Robinson, Windsor, Ont., Cie "B", R. C. R.

Soldat W. J. Ray, Barnston, Qué., Escadron B, C. M. R.

Magnan, J. Ahern, C. A. Lefèvre, J. D. Frévo, Th. Blais, professeurs à l'École Normale Laval; O. Pagé, inspecteur d'école; M. M. L. Bergeron, H. Nasser, T. Simard, P. Goutier, A. Deléglon, H. Magnan, J. Turcotte et S. Simard.

Les délibérations de la séance sont ajournées à la prochaine réunion comme marque de deuil à l'occasion de la mort de l'honorable M. Marchand, premier ministre de la province de Québec.

Le Syndicat de Québec

St Joseph et de la Couronne

COIN DES RUES

GRATIS aux DAMES

L'ORANGE LIS

DU Dr COONLEY

Cuirit toutes les Maladies des Femmes.

10 jours de traitement envoyés gratis sur demande par Miss Alvin P. Raymond, No 229 rue Richardson, St-Locke Agence pour la Province de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 2366 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. François X. Letourneau, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, marchand, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois.

EDWARD FOLEY, Greffier de la Cour de Recordeur de la Cité de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 2366 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. George Hudson, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, marchand, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois.

EDWARD FOLEY, Greffier de la Cour de Recordeur de la Cité de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 2366 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. Louis Beauchamp, épouse séparée de biens de Marie Beauchamp, et le dit Regis Pressat mis en cause pour aider sa dite épouse, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, Défenderesse.

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans un mois.

EDWARD FOLEY, Greffier de la Cour de Recordeur de la Cité de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 1499 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. Louise Boucher de Niverville, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, épouse de Jean B. Z. Dubouché, et de son dit époux, demandeur en divorce, et le dit J. B. Z. Dubouché mis en cause pour aider sa dite épouse, Défenderesse.

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans un mois.

EDWARD FOLEY, Greffier de la Cour de Recordeur de la Cité de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 1091 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. François Tobin, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, journaliste, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois.

EDWARD FOLEY, Greffier de la Cour de Recordeur de la Cité de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 1091 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. Pierre Labadie, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, menuisier, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois.

EDWARD FOLEY, Greffier de la Cour de Recordeur de la Cité de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 2245 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. Raymond Dostier, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, propriétaire de théâtre et détaillant de liquides spiritueux, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois.

EDWARD FOLEY, Greffier de la Cour de Recordeur de la Cité de Québec.

Canada, Dans la Cour de Province de Québec, Recordeur de la District de Québec, cité de Québec, No 2180 de 1900, Demanderesse, La Cité de Québec, vs. Demanderesse, vs. Mary Moody Ross, de notre cité de Québec, dans notre district de Québec, propriétaire de théâtre et détaillant de liquides spiritueux, Défendeur.

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans un mois.

FIERE DE VOTRE PAIN

DWIGHT'S COW BRAND

Probablement alors vous faites usage de Soda à pâte

Et que c'est le meilleur. Si non vous négligez une chance de faire du pain meilleur, et de plus les sodas communs sont à peu près toujours malpropres et impurs.

Écrivez pour notre livre de recettes. Nous l'envoyons gratis et il contient des informations utiles.



JOHN DWIGHT & CIE

34, Rue Yonge, Toronto

Nous sommes prêts

Et notre assortiment de marchandises d'automne est à son Grand Complet.

Nous offrons toutes les dernières nouveautés dans les articles suivants:

Chapeaux en feutre dans tous les derniers goûts.

Garnitures des plus riches et variées Blouses, Collettes et Manteaux.

CHOIX CONSIDERABLE

Costumes pour Dames

Grandes variétés et prix spéciaux

Manteaux doublés et garnis de fourrures.

Étoffes à Costumes et à Manteaux.

ASSORTIMENT SANS PRECEDENT

Fourrures de toutes descriptions.

Collettes et tours de cou du plus joli fini.

SPECIALITE: Couvertures en laine, blanche et grise.

Veuillez nous favoriser de votre visite avant de faire vos achats d'automne.

Le Syndicat de Québec

St Joseph et de la Couronne

COIN DES RUES

GRATIS aux DAMES

L'ORANGE LIS

DU Dr COONLEY

Cuirit toutes les Maladies des Femmes.

10 jours de traitement envoyés gratis sur demande par Miss Alvin P. Raymond, No 229 rue Richardson, St-Locke Agence pour la Province de Québec.

CARTE!

W. VINCENT

38 rue de la Fabrique

J. Henri Boisvert

NOTAIRE

93, RUE SAINT-PIERRE

S'occupe spécialement de Prêts et Placements, et d'Assurance sur la vie et sur la vie.

DR. RUE ST PIERRE QUEBEC

J. A. HUDON

AVOCAT

125 rue St-Pierre

Bureau le soir de 7 à 9 h. 30

14 s-im 171 Desfossez

M. LEON DESSANE

Organiste et professeur

Reprendra ses leçons de piano, orgue et solfège, lundi, le 19 septembre, chez lui, No 123 rue d'Algonquin, ou à domicile. Un orgue à 2 claviers et pédale est à la disposition des élèves.

Dr ALEX. LEMIEUX

DENTISTE

451 - RUE BUADE - 451

Dr L. O. Gauthier

OCCULISTE

152 - RUE DESFOSSÉS - 152

ST ROCH

Dr Eugene Dorval

DENTISTE

37 Rue ST-JEAN

Dr Arthur Langlois

DENTISTE

7 - RUE SAINT-JEAN - 7

Dr N. A. DUSSAULT

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie de Paris. Spécialiste pour les Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. Consultations de 9 h. à 5 heures. No 181, RUE SAINT-ANN

ARGENT A PRETER

C. E. TASCHEREAU

NOTAIRE

139 RUE SAINT-PIERRE

Mercier & Mercier

NOTAIRES

125 RUE SAINT-PIERRE

Argent à prêter sur hypothèques et sur billes promissaires à la ville et à la campagne. Téléphone 125.

LEFAIVRE

& TASCHEREAU

Comptables et Liquidateurs

48 RUE ST PIERRE

Dr S. GAUDREAU

DENTISTE

133 RUE ST-JOSEPH

ST-ROCH

Telephone 2050

LE MAUDIT

LE SACRIFICE DU PROSCRIT

—Mademoiselle, dit-il enfin, vous l'empêchez de cette affection dont vous me parlez, et ce grand sacrifice s'accomplira parce que vous me le demandez !

IX LA MALEDICTION

La plus grande partie de ceux qui étaient arrivés la veille pour assister aux noces d'Isidoro Duba n'avaient pu trouver place dans la maison et avaient été forcés de bivouaquer pendant la nuit sous le hangar qui devait servir de salle de banquet.

Mais, à en juger par les chants et les cris de joie qui s'élevaient, on entendait toute la nuit, le temps s'était passé gaiement pour les invités, et aucun d'eux ne semblait avoir regretté sa couche de paille dans sa maison de marbre.

Ce fut surtout sur les neuf heures du matin, heure désignée pour la célébration de la cérémonie religieuse, que l'affluence devint prodigieuse. Tous ceux dont l'habitation était à proximité du village accouraient sans trop s'inquiéter s'ils avaient reçu une invitation spéciale, car le vieux Bertran avait fait publier que tous ceux qui voudraient prendre part à la fête seraient les bienvenus.

Aussi il n'était pas un habitant libre du pays, à trois lieues à la ronde, qui n'eût voulu pour beaucoup ne pas assister au mariage d'Isidoro Duba, l'héritier du droit carolingien, le petit-fils du duc de l'Andorre, avec la belle Maria Belanmet, le dernier rejeton d'une famille presque aussi ancienne que celle de Duba.

On voulait voir la contenance noble et fière du marié, la rougeur et les ajustements précieux de la future ; on voulait saluer leur vin pour prix des acclamations qu'on allait pousser et des bénédictions qu'on allait répandre.

Tous les costumes, toutes les races méridionales se rencontraient dans cette foule variée : les rêssiles andalouses, les sombreros aragonais, les berrets rouges des Andorrans, les bonnets pointus des montagnards étaient lancés en l'air en signe de joie.

Au milieu des groupes se promenaient fièrement une bande de dix à douze gaillards robustes, vêtus à la catalane et armés jusqu'aux dents, qui semblaient inspirer plus de crainte que de sympathie aux autres assistants ; à la tête de cette bande était un homme de haute taille, la carabine sur l'épaule, et portant un bras en écharpe.

A ce signe, on a reconnu sans doute notre ancienne connaissance, Michel Moro, le contrebandier, qui était venu avec ses compagnons toucher le tribut promis par le vieux Bertran Duba.

Du reste, dans ce concours immense, il n'y avait pas de femmes ; toutes se réunissaient au village dans la maison de Belanmet pour former le cortège qui devait accompagner la future à l'église, pendant que les hommes, de leur côté, feraient cortège à Isidoro.

Le ciel même semblait avoir voulu favoriser cette fête villageoise ; le soleil brillait avec cet éclat doux et pur qu'il a quelquefois, même pendant l'arrière-saison, dans les contrées méridionales ; aussi les apprêts du festin se continuaient-ils en plein air.

Les tables du hangar étaient déjà chargées d'une longue file d'assiettes de bois et de cruches de vin ; sur une table à part, destinée à l'aristocratie andorrane et aux futurs époux, le couvert était d'une belle porcelaine française et les ustensiles d'argent, ce qui était un luxe extraordinaire pour le pays.

Tout à l'entour de ce hangar, on était asphyxié par la fumée des feux qui servaient à cuire les viandes de toutes espèces. Un sanglier presque entier rôti devant un immense brasier de sapin ; les moutons, les poules, les oisons bouillaient dans de grandes chaudères desquelles il eût été facile d'extraire en abondance cette "écume" si chère à Sancho Pança. Il y avait des outres de vin à monceaux, des piles de pains de maïs qui s'élevaient jusqu'à la toiture de la salle.

Mais nous nous arrêtons au milieu de cette description homérique, de peur de nous faire accuser d'avoir pillé Miguel Cervantes Saavedra.

Par contraste avec la joie rustique et bruyante du dehors, toute la vaste maison de Bertran Duba, qui, remplie de monde, offrait un aspect de recueillement et de respect qu'il fallait attribuer à la présence de personnages encore plus éminents que les membres de l'illustre famille. Ce n'était rien moins que le vigier Andorran lui-même qui était arrivé le matin avec plusieurs autres grands fonctionnaires de la république.

—Mon père, je ne pourrai jamais être témoin de cette union... il faut que je parte !

—Mais enfin, ma chère Cornélie, explique-moi... —C'est que... "je l'aime", mon père murmura la jeune fille en fondant en larmes ; j'en suis sûre, maintenant.

PAS DE GRANDES PHRASES Il suffit d'un mot pour vous inviter à lire l'annonce que nous publions pour le Syndicat de Québec, au sujet de leurs marchandises d'automne.

Le Liniment Minard est en vente partout.

Guide du voyageur

LE SERVICE DE LA COMPAGNIE DU RICHELIEU Tous les jours. Départ à 5 h. 30 p. m. pour Batiscan, Trois-Rivières, Sorel et Montréal.

Départ à 8 heures, les mardis et vendredis pour Baie St-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et Chicoutimi.

LE GRAND-TRONC

TOUS LES JOURS (à l'exception du dimanche) —Départ de Lévis à 7.35 a. m., 1 h. p. m., 8 h. p. m. Le bateau de la Traversée quitte le quai des Indes à Québec (piéd de la rue St-Paul), 30 minutes avant le départ de Pointe-Lévis.

LE DIMANCHE—Il n'y a qu'un train. C'est celui de 1 h. p. m., qui arrive à Montréal à 7 h.

LE PACIFIQUE

TOUS LES JOURS (à l'exception du samedi) —Départ de Lévis pour St-Jean, N.-B., à 6.45 p. m. Départ pour Montréal, gare du Palais (dimanche excepté, 8 heures a. m., 2 heures p. m., 11 h. p. m.)

LE DIMANCHE—Midi et demi et 11 heures p. m.

LE CHAMPION

Départ pour St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier—4 p. m. LE DIMANCHE—Départ, 7.30 a. m., 1.10 p. m. JOURS DE FETES—Départ, 1.10 p. m., jusqu'à St-Jean seulement.

L'INTERCOLONIAL

Départ de Lévis—Pour Montréal : 11.45 a. m., 2.20 p. m. et 11.45 p. m. Pour le bas du fleuve : —8.15 a. m., 1.10 p. m. Il y a un train pour Halifax à 5.25 tous les jours, à l'exception du samedi.

Il y a un train à 5.45 tous les jours, pour Rivière-du-Loup, à l'exception du samedi.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

L'horaire des trains sur ce chemin de fer changera dimanche le 30 septembre courant. Le dernier train qui circulera sur l'horaire actuel sera l'Express local qui partira de Québec à 5.20 P. M. samedi, le 29 courant.

Sur le nouvel horaire, il y aura un train express tous les jours entre Québec et les Chutes Shawangou, et aussi un train express trois fois par semaine entre Québec, Roberval et Chicoutimi. A la demande du public voyageur, le train du dimanche pour St-Raymond partant de Québec à 1.45 P. M., et revenant à la ville à 9.40 P. M., continuera à circuler jusqu'à nouvel ordre.

QUEBEC-CENTRAL TOUS LES JOURS—8 heures a. m., 4.15 p. m., 6.45 p. m. LE DIMANCHE, le train de 8 h. a. m. est supprimé. Celui de 6.45 p. m. est supprimé samedi.

AU BOUT DE L'ILE Départ de Québec—6.00 a. m., 7.30 a. m., 9.15 a. m., 11.30 a. m., 2.00 p. m., 4.45 p. m., 6 h. 15 p. m. LE DIMANCHE—Départ de Québec : 1 h. p. m., 2.30 p. m., 4 h. p. m., 6.00 p. m., 7.30 p. m. Les jours de fête, le bateau fait un voyage de l'île à 8 h. du matin, et dans l'après-midi, aux mêmes heures que le dimanche.

SILLERY ET ST-ROMUALD Départ de Québec—6.00 a. m., 9 h. a. m., 11.30 a. m., 2 h. p. m., 4 h. p. m., 6.15 p. m. LES DIMANCHES—8 h. a. m., 1.15 p. m., 3 h. p. m., 6.15 p. m. LA TRAVERSE DE LEVIS Toutes les 10 minutes.

ATTENTION !

Il nous faut faire de la place pour nos nouvelles importations qui vont nous arriver bientôt. A cette fin nous avons décidé de

SACRIFIER

Au prix d'une grande qualité

d'Argenteries

ET

d'Articles de fantaisies

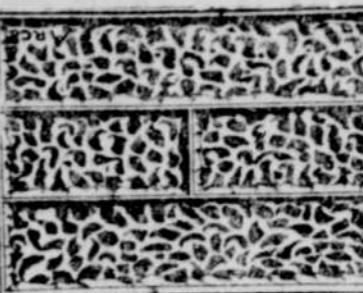
N'oubliez pas notre montre en argent solide, à remontoir, et mouvement

PATENT LIVER

que nous sacrifions à \$6.00.

A. C. ROUTIER

BIJOUIER 52 Cote de la Montagne



TOLE D'ACIER

En imitation de Pierre et Brique

PEINTURE ET GALVANISEE

Aussi Tôle d'acier preséché Pour les murs et les plafonds.

MECHANICS SUPPLY Co

98 rue St Pierre, Québec

American Chiropody & Manicuring



246 RUE SAINT-JEAN

Toutes maladies des pieds

GUERIES PERMANENT

Heure de Bureau : de 9 h. a. m. à 8 p. m.

28-18. Veuillez venir ou écrire

LE GRAND FORTIFIANT

C'est une véritable merveille que le

Célèbre Bixir Bénéf. Far et Vin DE LONDON

On ne compte plus les cures qu'il a opérées. Les personnes faibles, anémiques ou convalescentes en font un usage constant et s'en trouvent parfaitement bien

A vendre chez tous les pharmaciens DEPOT GENERAL CHEZ

W. BRUNET & CIE,

PHARMACIENS, en gros et en détail

139 et 141 rue St Joseph, St Roch, Québec

GLOVER, FRY & CIE

Tapis

Nous venons de recevoir les derniers patrons dans les couleurs nouvelles en Tapis velours (Wilton), Axminster, Bruxelles et Tapisserie, nouveaux rugs, Mattes, etc. Nouveaux patrons de Prélarts et Linoleums.

Rideaux

Nouveauté en point au Tambour et Nottingham. Une grande variété de patrons en Brocatelle de soie. Aussi toile pour chaises, pôles, ornements en cuivre de toutes sortes.

GLOVER, FRY & CIE

24 ET 26 RUE DE LA FABRIQUE

POUR LE BEBE

Qui manque de sommeil ou qui souffre de Dentition douloureuse, le seul remède c'est le

Sirop d'Anis Gauvin

QUI PRODUIT TOUJOURS UN SOMMEIL PAISIBLE

PRIX : 25 CTS LA BOUTEILLE

CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS

POUR LE GROS S'ADRESSER A W. BRUNET & CIE PHARMACIENS EN GROS ET EN DETAIL

139 RUE ST JOSEPH, QUEBEC

IL VAUT MIEUX ACHETER DANS LE ROSSLAND

Directement à l'ouest de Le Roi No 1 et No 2

LA COMPAGNIE DE MINES D'OR

Big Four Consolidated.

Responsabilité Non Personnelle.

Capital \$250,000 en actions de dix cents. Quatre claims, sans dettes ou redevances, en mine à l'ouest de Rossland. Plus de 600,000 parts dans le Trésor.

Les propriétés de cette Compagnie sont situées directement à l'ouest et à 600 pieds plus bas que les fameux Le Roi No 1 et Le Roi No 2, qui expédient présentement 10,000 tonnes par semaine. L'outilage comprend un arde de couche et deux "tunnels" agencés de manière à frapper le minerai à tr. les différentes Veines. Le Tunnel No 2 sur cette Veine fonctionne à une profondeur de plus de 100 pieds et le Tunnel No 1 sur cette Veine a atteint une profondeur de 112 pieds, avec trois pieds et demi de minerai en perspective.

Le minerai est le même que celui de la mine Le Roi, un mélange de cuivre et d'or du plus haut prix. La Veine No 3 a été ouverte en cinq endroits sur une longueur de 2,000 pieds, qui communique à la I. X. L. qui fournit actuellement le plus riche minerai de la Colombie Anglaise. Il y a plusieurs bâtiments sur le terrain, avec deux boutiques de forge et une grande maison de pension, etc. ; l'eau et le bois sont en abondance.

Les essais ont donné la moyenne de \$5 à \$800 en or, cuivre et argent ; et les facilités d'expédition sont les meilleures.

Le chemin de fer Great Northern fait passer trois trains dans cette localité. Près de la mine, il y a trois fours à coke.

Les prix d'expédition et de purification sont réduits à \$4.50 la tonne et nous sommes prêts maintenant à commencer l'envoi du minerai.

Les actions dans cette compagnie ont été subdivisées. Des reçus ne seront donnés que lorsque le "pool" aura été dissous. Nous avons besoin d'argent et nous vous enverrons 100 actions pour \$7, 1000 pour \$90, 5,000 pour \$275, et 10,000 pour \$500. Adressez

JAMES LAWLER, Directeur-Gérant,

Boîte 545, Rossland, C. A.

L'Argent peut être envoyé au soin de la Banque de Montréal.

RÉFÉRENCE :—Toute banque où tout homme d'affaires de la ville de Montréal.

Assurez-vous par vous-mêmes : Demandez les prospectus, les rapports des Ingénieurs, etc.

Le Roi No 1 vendu autrefois 2 deniers, maintenant \$50.00. Le Roi No 2, actions de \$25, maintenant \$80.

6 f.—25-26-27-28-29-1

Elz. Turcotte

MARCHAND-ÉPICIER

74 Rue Desfosses

QUEBEC

Soyez mon client S. V. P.

VENANT L'ETRE REÇU Un grand lot d'échantillons de Jersey pour Dames. FAFUY, LEPINAY & FREEE 6 aulter oct.

EXPOSITION DE MODES Lundi, mardi et mercredi, grande exposition de modes A la Québécoise, 155, rue St-Joseph

VIOLONS, MANDOLINES et GUITARES

La satisfaction musicale ne peut être réelle et complète que lorsqu'on fait usage d'un

EXCELLENT INSTRUMENT



SOIT PIANO, ORGUES, VIOLONS, MANDOLINES, ou GUITARES

comme, sans qu'on peut se procurer chez l'Artiste de musique.

ARTHUR LAVIGNE

68 rue St Jean

Un accordeur d'expérience est constamment attaché à l'établissement de A. LAVIGNE

Le Liniment Minard est en vente partout.

SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

1386, Rue Notre-Dame, Montréal

TIRAGE

—CHAQUE—

MERCREDI

BILLETS

10 Cts. et 25 Cts.

ANT. LANGLOIS, AGENT,

26, Côte de la Montagne

IMPORTATIONS

... D'AUTOMNE

Pour habits, Pantalons, Pardessus légers, Vêtements de fantaisie, Vêtements de dessous du Dr Jaeger.

Ceintures, Grands bas de sport, Tweed pour robes.

Imperméables, Gants d'automne en chevreuil, Chemises de toutes sortes, Collets, Poignets, Cravates.

JOHN DARLINGTON

En face du bureau de poste

Comment s'ont vos yeux ?

La Fatigue de l'Œil est la cause d'un grand nombre de maux.

Des lunettes bien adaptées à la vue soulageront cette fatigue et garantiront vos yeux de la fatigue et de l'effort de la vue. Consultez notre opticien. Il vous dira quelles sont les lunettes dont vous tirez profit.

Consultation gratuite

CHEZ L. T. ARMAND

Opticien

442 rue Saint-Joseph

28-18

AVIS

La Compagnie de Lait Stérilisé

INFORME sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de faire de grands changements dans son outillage que dans son personnel et elle espère que ces nouvelles améliorations seront pour la plus grande satisfaction de ses pratiques.

Elle informe en outre le public, que ceux qui voudront du lait pasteurisé avant l'automne pourront de la faveur tout l'hiver, de ne payer leur lait que 120 le gallon.

La crème sera délivrée aux pratiques, spécialement les mardis et vendredis de chaque semaine.

J. A. Robert, GERANT

101 RUE SAINT-VALIER

Telephone 2102.

Sets de chambre à coucher, sets de salon, sideboard et secrétaire, chez L. P. Ferland, Halle Champlain, Québec.

27 61.

PETITES ANNONCES

SITUATION VACANTES

MADAME LINC, professeur de chant et de piano et organiste à Villa Man... commença sa 31e année d'enseignement... rue d'Arguillon, en face de la bibliothèque des cinéastes. 4 sep-10

On demande Une bonne cuisinière et une servante de table. S'adresser à Mme WILLIAM OUBI, chemin Ste-Foye. 22

DEMANDE - On demande une bonne servante générale. S'adresser à Mme E.G. SCOTT, 26 Grand-Allee. 22-10

ON DEMANDE une jeune fille de 14 à 21 ans, pour une petite famille. Bonnes références requises. S'adresser avant midi, 48 St-François. 24-27

On demande Une fille d'expérience dans la culture et qui peut mettre la main à la machine à rézier. S'adresser à 119-120 Cote de la Montagne, Québec. 25

ON DEMANDE une servante. S'adresser au No. 168 St-Olivier. 27-28

ON DEMANDE une servante générale au No. 202 rue St-François. 28-29

ON DEMANDE une bonne fille de salle. S'adresser à l'Hotel Blanchard, 28-31

ON DEMANDE une servante. S'adresser sur 45 rue de la Reine. 27

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine. S'adresser au No. 845 rue de la Reine. 28-29

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser à la pension Fréchet, 28 rue St-Louis. 28-29

Perdue La 7e courante, de l'Hotel Clarendon allant à St-Roch et St-Sauveur, passant dans le quartier des manufacturiers, une partie de dentiers représentant double alinéa, numéros, le chiffre 22, sur forme triangulaire. Bonne récompense à celui qui la rapportera au bureau du "Soleil". 27-28

A VENDRE 51 pour six insertions

A VENDRE - Une paire de portières à volant et un tapis de New-York et ne se trouvant pas dans la couleur ordinaire, seront vendus à réduction. S'adresser au bureau du "Soleil". 24

PROPRIETE A VENDRE La magnifique propriété connue sous le nom de KAN 110, sur le site au No. 1 rue St-Louis, comprenant des bureaux, etc., chauffée à l'eau chaude. ADRESSE la résidence actuelle occupée actuellement par M. J. B. Gaudin, 274, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000. 14-15 n.o. 109 rue St-Pierre.

A vendre ou à louer

Place d'eau populaire

Un hôtel avec cuisine pour 12 chevaux, remis pour voitures, glacière, paille, etc. et bûches pour autres animaux, boulangerie et bûcherie, toutes les commodités, grand jardin, terrain d'exposition de terre, droit exclusif de pêche. Cet hôtel, qui depuis quelques années a un très grand succès, est complètement remis, avec piano inclus, lingerie, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, voitures, yacht, étiquette, etc. La maison comprend une maison de pension de première classe. Cette propriété est située à la Pointe aux Ormeaux, Rivière du Loup. Le traversé d'hiver subventionné par le Gouvernement fédéral sera en opération durant tous les hivers et il est plus que probable durant les été aussi, vu le grand nombre d'excursionnistes de la Malbaie et les passagers qui arriveront par le chemin de fer international à cette traversée. Conditions très libérales. Pour toutes informations s'adresser à J. U. GREGORY, Propriétaire, Québec. 21 sept-

PLUMES

Nous teignons, nettoyons et frisons les PLUMES et les mettons semblables à des neuves. Pas de charge extra pour le frilage des plumes.

TEINTURERIE PFEIFFER

25, 4 et 6 Rue McTavish TELEPHONE 524. Via à vis l'Hotel St-Patrice

On demande

Une servante. S'adresser au magasin chez Miss Tibbaldou, épicière, 33 cours St-Fort.

A VENDRE - Un harnais d'express presque neuf, à vendre à bon marché. S'adresser au No. 413 rue St-Nicolas. 5 sep-10.

A LOUER

Cette maison à trois étages, No. 11 r. Haine, Haute-Ville, comprenant 12... LABRIE & BELANGER, Notaires, 15, rue St-Jules.

A vendre

Un rockaway, Phœnix, Flèche double aile, Troncaille de lamine, Carriole, Harnais double et simple et robes de chambre. A. E. VALLERAN, 31 Compacts, 27-28

MELLE M. G. LE DOUTILLIER, professeur de piano, changeant de domicile, informe ses élèves qu'à partir du premier octobre prochain il demeure au No. 61, Côte Lamontagne. 27-28

LEÇONS D'ANGLAIS

Cours d'anglais pratique (méthode de conversation) pour jeunes gens et demoiselles faisant des études classiques et commerciales. Avec un peu d'aptitude et de connaissance théorique de la langue anglaise, on peut pouvoir parler couramment après avoir suivi ces cours pendant six mois. Classes limitées à douze élèves. Les cours seront donnés les jours de mardi et vendredi soir de 7 à 9 heures. Pour conditions de l'inscription et de tarifs s'adresser à MISS NEBBITT, 75 St-Jules. 1-11

Etes-vous Particulier Dans votre Lingerie ?

Nous contons les gens particulièrement à la

Blancherie Imperiale

Nous donnons une attention spéciale aux clients du dehors.

70 à 74, rue Saint Valier

25 Téléphones 95

GRANDE EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ d'Agriculture

Comté de Québec. Comprendant EXPOSITION DE BÉTAIL, LEGUMES, FRUITS, ETC.

Grandes écuries au trot dans l'après-midi, au-delà de 29 chevaux du comté sont entrés.

Sur le terrain de l'Exposition, Qué.

Mercredi, 3 Oct. Les chars électriques s'y rendront.

Prix d'admission - - - 10 cents

SPORT

Foot-ball. - Le 'Laval' vainqueur

LE DIFFEREND RONALDO-BOUSSEAU

La partie de samedi après-midi, entre les Laval et les Montmagny a été des plus intéressantes et la victoire est restée au Laval. Le Montmagny joua tout le temps sur la défensive. Pratiquement la partie se joua 5 contre 10, et le fameux nouveau joueur, J. H. Kelly, remporta Demers à l'attaque. Tous les joueurs du Montmagny étaient sur la défensive pendant que Debragave, Tessier, Simard, Kelly et Gauvin faisaient attaque sur attaque. Finalement, le Laval remporta une brillante victoire et une victoire bien méritée.

Les Montmagny qui en sont à leur début, ont joué une partie passable. Leur équipe contient de bons éléments et avec du travail, elle s'améliorera considérablement. C'est ce que les joueurs comprennent et ils promettent à leurs adversaires, une désagréable surprise pour la prochaine saison.

Voici la composition des deux équipes : Laval.—Gardien de buts, Morissette; arrière, Wright et Wilson; demi, Langlois, Kelly et Taylor; avant, Desgrève, Demers, Simard, Tessier, Gauvin.—Laval, 3. Montmagny.—Gardien de buts, Hillard; arrière, Torrance et Culombe; demi, Lamonde, Evans et Guay; avant, Wilson, Guay, O'Haller, Grant, Bélanger.—Montmagny, 0. Réfère: M. Jas. Hearn.

Nous lisons dans la "Presse" du 27 septembre : Québec, 26 septembre 1900. M. le rédacteur du sport, "La Presse", Montréal. Je vois sur votre journal du 25 courant, que M. Otto Ronaldo se plaint qu'il est ennuyé de ses plaintes, il est vrai que j'ai été défit par lui le printemps dernier, mais ne m'a-t-il pas promis de me rencontrer de nouveau ?

Lors de ma rencontre avec ce dernier, ne lui ai-je pas donné tous les avantages pour me défaire ? J'ai fait ses propres tours de force, je me suis servi de ses poids, dont les poignées étaient beaucoup trop grosses pour moi, je n'avais jamais pratiqué ses tours, qu'il pratique depuis des années, je ne lui ai pas fait aucune objection et ne lui ai proposé aucun de mes tours, ce dont j'ai eu grandement tort; aujourd'hui, il ne veut plus se mesurer avec moi parce qu'il est obligé de faire mes propres tours qui ne demandent pas d'acrobatie ni de science, mais simplement de la force. Il trouve en outre que s'il se mesure avec moi il n'aura rien à gagner, je le crois bien, mais moi j'aurais tout-à-fait une très grande chance de gagner quelque chose en battant l'homme qui se dit être le champion du monde, après avoir été défit deux fois par Le Cyr.

Une autre chose que je trouve étrange dans la manière de voir de M. Ronaldo c'est que lui-même, après sa défaite avec M. Cyr, lui a demandé une autre chance de le rencontrer. Qu'a fait M. Cyr ? Il lui a accordé avec plaisir, mais le Canadien défit encore le Canadien de la première rencontre, malgré sa maladie. Donc, monsieur, si M. Ronaldo ne consent pas à le rencontrer de nouveau, je vous laisserai à même de le jurer, car moi, moi iniquement ne sera pas beaucoup à son avantage.

Vous remerciant de l'hospitalité que vous m'accordez dans vos colonnes, je demeure, avec considération, monsieur. Votre tout dévoué, J. E. ROUSSEAU, 65 rue St-Joseph, Québec, 30 sept. 1900.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures. Je nommerai six tours de force pendant que M. Rousseau en nommera six également, chaque tour devant consister à lever des poids et des haltères à bout de bras au-dessus de la tête. Le nombre de livres sera additionné et le vainqueur sera celui qui en aura levé le plus. Maintenant si M. Rousseau est vraiment si désireux de le rencontrer, dans ces conditions équitables, je suis prêt à conclure un match avec lui et à vider le différend dans deux ou trois jours. Pour écrire tout sujet de discussion, comme lors de notre dernière rencontre, M. Rousseau pourra se servir de ses poids pendant que je me servirai des miens. Ainsi le vaincu n'aura aucune excuse à offrir. Votre dévoué, OTTO RONALDO, Champion du monde pour lever des haltères.

Nous lisons dans la "Gazette de Québec" : Monsieur le rédacteur du "Sport" du "Soleil". Je remarque dans la "Presse" du 27 du courant, une nouvelle lettre de M. J. E. Rousseau dans laquelle il se plaint de nouveau que je ne veux pas le rencontrer et lui donner une revanche que je lui aurais promise. Je voudrais qu'il soit bien compris du public que je n'ai aucune objection, le temps venu, à donner satisfaction à M. Rousseau. Mais dans les circonstances, je me trouve dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de ce monsieur à moins qu'il consente à ce que la rencontre ait lieu privé, devant six juges pour chaque adversaire et un referee pendant dans une couple d'heures.

LA GRANDE Manifestation liberale A QUEBEC

Mercredi prochain

Pour tous les détails de la grande manifestation liberale qui aura lieu, mercredi, à Québec, voir l'annonco au 7e page.

Le choix de M. Parent comme premier ministre

L'opinion des autres

(Du correspondant du Soleil)

Montréal, 1er octobre. Voici comment la "Gazette" s'exprime au sujet du choix de l'hon. M. Parent, comme premier ministre: "L'hon. S. N. Parent a été choisi par le lieutenant-gouverneur pour succéder à l'honorable M. Marchand comme premier ministre de cette province. Le choix est excellent. Il devient connu d'abord par le succès de sa carrière municipale à Québec. Lorsque le cabinet Marchand fut formé, on lui confia le portefeuille des Terres, Forêts et pêcheries. Il s'est fait particulièrement remarquer par son talent administratif. Il entre aujourd'hui dans une position beaucoup plus responsable, avec dix ans d'expérience comme administrateur, soit comme maire, soit comme ministre. Il n'a été mêlé ni de près ni de loin au scandale Beemer, ni à aucun des scandales qui ont marqué la crise de 1891. On lui concède généralement d'être un homme bien intentionné. L'habilité pour laquelle on lui donne maintenant crédit va être mise maintenant immédiatement à l'épreuve. Il sera quelque peu affaibli par son contact avec certaines entreprises de la ville de Québec, qui sollicitent du trésor provincial une aide à laquelle elles n'ont pas droit et qui devraient être exécutées avec l'argent de la ville et non pas avec l'argent de la province. "M. Parent sera probablement fortifié par la présence de l'hon. M. Duffy au Trésor. C'est un homme qui a la réputation, comme M. Marchand, d'être très parcimonieux. Il est considéré comme l'un des hommes surs de gouvernement. Mais, comme M. Marchand, il a bien été obligé de céder, à la dernière session, à quelques-uns de ceux qui demandent des subsides. "La Gazette" fait ensuite une charge contre M. Lomer Gouin, évidemment parce que celui-ci est le genre du regretté M. Mercier. Puis la "Gazette" continue: "Ces changements donnent lieu à la rumeur que la dissolution de la Législature est imminente. "Les chefs libéraux sont, paraît-il, ondis à titrer le pouls de l'opinion aux dépens du petit gouvernement de Québec avant de risquer celui d'Ottawa. "Les étroites relations qui ont existé entre les deux gouvernements donnent beaucoup de vraisemblance à cette conjecture. "Il serait vraiment à regretter que les deux gouvernements aillent au peuple en même temps. Ce serait un moyen de consolider le régime de Tarte à Ottawa, ce qui serait bien malheureux."

Le Pont de Quebec

Compléments et corrections au programme de la grande démonstration de demain

La pose de la pierre angulaire du pont de Québec, qui aura lieu demain, sera le sujet d'une démonstration exceptionnelle, s'il faut en juger par les préparatifs. Quatre bateaux ont été retenus jusqu'ici pour transporter gratuitement les invités de Québec à Victoria Cove et retour; un cinquième sera peut-être ajouté, ce sera annoncé plus tard. Comme le steamer Frontenac fera ses voyages réguliers, partant de Québec à 5 heures, le bateau officiel partant à 1 heure de Québec sera L'Étoile, et les invités officiels sont la nomenclature voudront bien prendre passage à bord de L'Étoile, savoir: Sénateurs et députés fédéraux; Conseillers législatifs et députés provinciaux; Membres du clergé; Consuls; Echevins de la cité; Commissaires du Havre; Membres de la Chambre de Commerce; Dignitaires de chemins de fer; Maîtres et conseillers municipaux de Lévis et du district; Journalistes. Ces messieurs sont priés de considérer ceci comme un avis personnel, et de présenter leurs cartes à bord de L'Étoile. La cérémonie de la pose de la pierre angulaire se fera à 2 h. 30, et mon à 2 heures, tel qu'annoncé ce matin. La pierre angulaire sera posée dans l'excavation de la pile d'ancrage, mesurant 140 pieds de longueur, 40 de largeur et 20 de profondeur, et c'est là que le Président et les directeurs conduiront les invités de Québec. Les adresses et réponses seront

prononcées sur la plateforme officielle, réservée aux orateurs, aux personnes officielles invitées spécialement et à la presse. Les cartes d'invitation seules donnent passage gratuit sur les bateaux, excepté sur le Frontenac, où le prix régulier sera exigé de tous ceux qui n'auront pas de carte. La police sera présente et verra au maintien du bon ordre et à empêcher l'encombrement des bateaux. Les personnes ayant des équipages seront bienvenues à escorter sir Wilfrid Laurier, qui partira du Château-Frontenac à 1 heure p. m. Demain matin, le steamer Champlain donnera passage gratuit à tous les porteurs de cartes d'invitation prenant le bateau à Berthier en bas, St-Jean, St-Michel et St-Laurent.

ECHOS DES FUNERAILLES

Par inadvertance, nous n'avons pas parlé, dans notre compte-rendu des funérailles de l'ex-premier ministre, des décorations de notre bureau de Poste, et nous le regrettons d'autant plus que ces décorations ont fait l'admiration de tout le monde. Les décorateurs, MM. Jos. Gauthier & Frères, y avaient mis toute l'habileté et le goût qu'on leur connaît. C'est notre ami, M. Laurent Moisan, qui, en l'absence de M. Philias Béland, avait été chargé par le gouvernement de diriger les travaux. Outre les banderoles et les tentures de deuil qui ornaient le bureau de Poste, nous y avons vu les inscriptions suivantes: "Fidèle à Dieu, dévoué à sa province, loyal à la Reine et à son pays"; "Les Canadiens patriotes, sans distinction de race, honoreront la mémoire de feu F. G. Marchand"; "L'honnêteté est la meilleure politique"; "Il a passé en faisant le bien et en pratiquant toutes les vertus"; "Il eut des adversaires, mais pas d'ennemis". Toutes ces inscriptions, comme on le voit, renferment autant de vérités que de belles pensées.

Au lieu de la Quebec Railway Light & Power Co., nous aurions dû dire que c'était la Jacques-Cartier Water Power Co. qui avait fait des décorations funéraires, à ses bureaux, rue St-Jean, à l'occasion des funérailles de M. Marchand.

Une faute typographique a rendu intelligible samedi le nom de la maison M. Garneau & Cie dans la liste de celles qui avaient décoré leurs magasins à l'occasion des funérailles de l'honorable M. Marchand. M. Garneau avait fait des frais considérables de décoration. La façade de son établissement disparaissait intégralement sous les tentures de deuil disposées avec goût.

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT AU MANITOBA SON PERSONNEL

(Du correspondant du "Soleil") Winnipeg, 1er oct. Nous avons aujourd'hui un nouveau gouvernement. L'hon. M. Roblin est président du Conseil. L'hon. Colin Campbell est procureur général. L'hon. M. Davidson, trésorier. L'hon. M. McFadden, ministre des Travaux publics. Cet arrangement n'est que temporaire. Au mois de janvier prochain, l'hon. M. Roblin prendra le ministère de l'Agriculture et M. Rogers les travaux publics. L'hon. M. McFadden deviendra secrétaire provincial et M. Davidson restera trésorier. En attendant ces nouveaux arrangements, l'hon. M. Roblin restera ministre sans portefeuille avec un salaire de \$800, attaché à la position de président du Conseil. S'il refuse son traitement, il ne sera pas obligé de se faire réélire. Comme on le voit, M. Roblin est retourné à l'ancien système d'avoir cinq ministres, bien que la loi de la dernière session ne voit pas au traitement d'autant de ministres.

Nouvelles de Mon'real

M. Lomer Gouin descend à Québec ce soir. Anglais et français enchantés de la nomination de M. Parent (Du correspondant du Soleil) Montréal, 1er oct. M. Lomer Gouin a plaidé en Cour de pratiquer ce matin. Il est probable qu'il descendra ce soir à Québec pour être assermenté demain. —Sir Wilfrid Laurier est ici aujourd'hui, en route pour Québec. —Comme je vous l'ai déjà télégraphié, la nomination de M. Parent donne satisfaction générale ici parmi les anglais et les français. Tout le monde s'accorde à dire que c'est un homme d'affaires qui fera honneur à la position et que la province est heureuse d'avoir ses services.

QUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Tablette "Laxative Bromo-Quinine. Les pharmaciens vendent la Bros, etc. si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 18 sept. 89 a. h.

Mgr FALCONIO Sa visite la dans province du Manitoba

Réception sympathique

(Du correspondant du "Soleil") Winnipeg, 1er oct. La journée d'hier comptera parmi l'une des plus belles fêtes catholiques dont les citoyens de cette ville aient été témoins. C'était à l'occasion du passage de Mgr Falconio, le délégué apostolique. Son Excellence était présente à la messe pontificale qui a eu lieu à la cathédrale de St-Boniface. C'est l'évêque de St-Albert qui a présidé à cette cérémonie religieuse qui était des plus imposantes. Dans la matinée, il y eut procession par les rues de la ville avec corps de musique en tête. Mgr Falconio prononça une allocution des plus éloquentes. Son Excellence fit allusion à la question des écoles du Manitoba au cours de ses remarques. A la fin de la cérémonie, Mgr Falconio se rendit à l'église de l'Immaculée Conception, où on lui fit une réception des plus enthousiastes.

La guerre aux chinois se continue

A LA COLOMBIE ANGLAISE

(Du correspondant du "Soleil") Vancouver, 1er oct. Cet vingt-cinq mineurs sont arrivés d'Écosse et sont rendus aux houillères de l'hon. premier ministre Dunsinuir, pour y remplacer les mineurs chinois et japonais. C'est une promesse que le premier ministre avait faite lorsqu'il a été appelé à former un gouvernement.

NOCES D'OR

UNE JOLIE FETE

La famille Breton, demeurant rue St-Olivier, faubourg St-Jean-Baptiste, est en fêles aujourd'hui. Elle fête les cinquantième anniversaire de son chef, M. Paul Breton, entrepreneur menuisier, vieux citoyen de la localité et qui jouit de l'estime générale. De bonne heure ce matin, l'on pouvait voir flotter sur la résidence du digne vieillard le drapeau français. M. Paul Breton est âgé de 74 ans et sa digne épouse Mathilde Gonthier de 69 ans. Une douzaine de coupes ont conduit à l'église St-Jean-Baptiste le héros du jour. Une messe a été célébrée dans la chapelle privée de Saint Antoine par M. le curé Demers, qui a béni de nouveau le vieux couple. Après la messe, M. le curé a fait une touchante allocution aux vieillards qui étaient venus au pied des autels remercier Dieu pour les bienfaits reçus. Après la messe, un splendide déjeuner a été servi chez M. Breton; l'adresse suivante accompagnée de riches cadeaux a été présentée par M. J. A. Lecours, marchand de Lévis, et genre du septuagénaire. A M. et Mme Paul Breton, à l'occasion de leurs noces d'or.

Notes personnelles

M. le Dr Bellemare, coroner du district, part aujourd'hui pour un voyage à New-York. Dernières nouvelles maritimes JUSQU'À 230 Le steamer "Cacoua" est passé en rade pour Montréal ce matin à 10 h 15. Le steamer "Fremont" à 10 h 30 et le "Marina" à 11 h 15. Ce matin en route aussi pour Montréal.

Un oiseau rare et étranger

Hier, M. Joly, conducteur sur le chemin de fer Québec-Montmorency & Charlevoix, a tué un oiseau très rare au petit Pré, près de l'Ange-Gardien. Il y avait quelques jours que M. Joly remarquait cet oiseau, prenant ses ébats à cet endroit. Hier, il l'abattit et fut fort étonné en l'examinant. Il a la tête et le derrière en fourreau, n'a pas de queue, mais a les pattes comme celles d'un petit loup-marin. M. Joly l'a confié au détective Sylvain qui l'a remis à M. Gale, l'encaveur. Ce dernier croit savoir que cet oiseau est de la famille des King Penguin et amphibie. Il sera empaillé et donné au musée de l'Université Laval.

Nouvelles religieuses

Mgr Suzor, de Nicolet, est à Québec depuis quelques jours. Il y a eu cinquante et un ans hier qu'il a été ordonné prêtre à la Basilique de Québec. Ce matin, il a dit la messe de communauté au Séminaire. Il partira, demain, pour Nicolet. —Les exercices du mois du Rosaire commenceront, ce soir, à 7 heures, à la Basilique. Tous les soirs, il y aura récitation du chapelet et bénédiction du Très Saint-Sacrement. —Vendredi sera célébrée à l'Église-Dieu, la fête du Crucifix-outragé. Il y aura messe, le matin, et bénédiction du Saint-Sacrement dans l'après-midi. DISPENSAIRE Le dispensaire de l'Université Laval sera ouvert aux malades pauvres de la ville, cette semaine.

ACCIDENT Un jeune homme tombe e bas d'un ascenseur

Vers onze heures et demie, ce matin, l'ambulance a été appelée à la manufacture de corsets Coé, rue Caron, St-Roch, pour conduire à l'Hôtel-Dieu un jeune homme nommé Louis Amyot, qui venait d'être victime d'un triste accident. Ce jeune garçon, employé à la manufacture, se trouvait au dernier étage quand il perdit tout à coup pour descendre par l'ascenseur, mais malheureusement il mit le pied dans le vide et tomba du haut en bas des quatre étages. On courut au secours du petit malheureux que l'on croyait mort. Il n'avait pas perdu connaissance, mais ne pouvait se remuer. On fit monter l'ambulance et un médecin. Il n'a reçu que quelques blessures extérieures, mais l'on croit qu'il a des lésions internes très sérieuses. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu où les médecins se sont efforcés de lui prodiguer leurs soins.

BADEN-POWELL Arrivé à Prétoira pour prendre charge de la police du Transvaal

(Service de la Presse Associée) Prétoira, 1er octobre. Baden Powell vient d'arriver ici pour prendre le commandement de la police du Transvaal. La force de la colonne de la rivière Orange comprendra à elle seule douze mille hommes. Loureng Marquis, 1er. Une explosion a eu lieu à Koomatipont, pendant que des soldats anglais étaient occupés à détruire des munitions boers. Vingt Gordon Highlanders y ont trouvé la mort.

LA GRUVE DES MINEURS Ils refusent toujours de travailler.

(Service de la Presse Associée) Philadelphie, 1er oct. Ce matin encore, les mineurs ont refusé de retourner à l'ouvrage, bien qu'il leur ait été offert une augmentation de gages par la Philadelphia and Reading Co.

Une vengeance Un village bombardé

(Service de la Presse Associée) Suvaiva, 1er octobre. La canonnière belge a bombardé le village sur la rivière ouest, pour venger le fait que les Chinois ont tiré sur un steamer anglais.

La Compagnie de Telephone de Bellechasse Elections des officiers

(Du correspondant du Soleil) St-Octave de Méti, 1er oct. Voici quels sont les directeurs qui ont été nommés à la dernière réunion des actionnaires de la compagnie de téléphone de Bellechasse: Révérend J. H. Fréchette, curé de Ste-Malachie, comté de Dorchester; Edouard Couture, Lévis; Josiah Thompson, James Lawlor, de Lévis; Georges Demers, A. B. Dupuis, Louis G. Demers, de Québec; J. H. Anetel, de St-Octave de Méti; J. I. Demers, Notre-Dame de Méti.

Notes personnelles Dernières nouvelles maritimes

Le steamer "Cacoua" est passé en rade pour Montréal ce matin à 10 h 15. Le steamer "Fremont" à 10 h 30 et le "Marina" à 11 h 15. Ce matin en route aussi pour Montréal.

Un oiseau rare et étranger

Hier, M. Joly, conducteur sur le chemin de fer Québec-Montmorency & Charlevoix, a tué un oiseau très rare au petit Pré, près de l'Ange-Gardien. Il y avait quelques jours que M. Joly remarquait cet oiseau, prenant ses ébats à cet endroit. Hier, il l'abattit et fut fort étonné en l'examinant. Il a la tête et le derrière en fourreau, n'a pas de queue, mais a les pattes comme celles d'un petit loup-marin. M. Joly l'a confié au détective Sylvain qui l'a remis à M. Gale, l'encaveur. Ce dernier croit savoir que cet oiseau est de la famille des King Penguin et amphibie. Il sera empaillé et donné au musée de l'Université Laval.

Nouvelles religieuses

Mgr Suzor, de Nicolet, est à Québec depuis quelques jours. Il y a eu cinquante et un ans hier qu'il a été ordonné prêtre à la Basilique de Québec. Ce matin, il a dit la messe de communauté au Séminaire. Il partira, demain, pour Nicolet. —Les exercices du mois du Rosaire commenceront, ce soir, à 7 heures, à la Basilique. Tous les soirs, il y aura récitation du chapelet et bénédiction du Très Saint-Sacrement. —Vendredi sera célébrée à l'Église-Dieu, la fête du Crucifix-outragé. Il y aura messe, le matin, et bénédiction du Saint-Sacrement dans l'après-midi. DISPENSAIRE Le dispensaire de l'Université Laval sera ouvert aux malades pauvres de la ville, cette semaine.

ACCIDENT Un jeune homme tombe e bas d'un ascenseur

Vers onze heures et demie, ce matin, l'ambulance a été appelée à la manufacture de corsets Coé, rue Caron, St-Roch, pour conduire à l'Hôtel-Dieu un jeune homme nommé Louis Amyot, qui venait d'être victime d'un triste accident. Ce jeune garçon, employé à la manufacture, se trouvait au dernier étage quand il perdit tout à coup pour descendre par l'ascenseur, mais malheureusement il mit le pied dans le vide et tomba du haut en bas des quatre étages. On courut au secours du petit malheureux que l'on croyait mort. Il n'avait pas perdu connaissance, mais ne pouvait se remuer. On fit monter l'ambulance et un médecin. Il n'a reçu que quelques blessures extérieures, mais l'on croit qu'il a des lésions internes très sérieuses. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu où les médecins se sont efforcés de lui prodiguer leurs soins.

Visite au Lac St-Jean

M. Gonzague Laflamme et M. Jos. Brochu, de Saint-Lazare, sont de retour d'une excursion au Lac Saint-Jean. Ils sont revenus enchantés de tout ce qu'ils ont vu, de l'abondance des récoltes, de l'excellence du sol et de l'hospitalité des habitants. Ils conseillent énergiquement à tous ceux qui cherchent à s'établir de se rendre au Lac Saint-Jean.

JUSTICE A QUI DE DROIT

Quelques-uns de nos confrères ont cru à propos de faire remarquer que les travaux de pavage aux abords de l'église St-Roch ont été poussés beaucoup plus activement que ceux de la cote de la Fabrique. Ils semblent perdre de vue que les difficultés à surmonter ne sont pas les mêmes, car en dernier endroit le service des tramways retarde beaucoup l'ouvrage. Il a dû en plus remplir un canal assez profond, qui avait été creusé pour y poser les fils téléphoniques. Si l'on considère d'un autre côté l'incélément de la température depuis quelque temps, les remarques de notre confrère se trouvent réduites à leur plus simple expression.

GRAND CONCERT

Demain soir sera donné un grand concert à la Salle Jacques-Cartier, au 66, 68 et 70 de l'Hospice Saint-Antoine, et sous le patronage de M. le curé de Saint-Roch. Nous publierons demain le programme de ce joli concert.

OUVERTURE DES COURS

La messe d'ouverture des Cours de l'Université sera dite demain matin, dans la chapelle du Séminaire, à 9 heures. Elle sera dite par Sa Grandeur Mgr Bégin et suivie de la profession de foi faite solennellement par le recteur et tous les professeurs de l'Université.

PETE PATRONALE

De l'Union des Tailleurs de Cuir

Les tailleurs de cuir ont célébré leur fête patronale hier, à l'église de St-Sauveur. Beaucoup de préparatifs avaient été faits à cette occasion et la fête a eu un succès grandiose. Les rues par où la procession a défilé avaient été très bien décorées de drapeaux et de pavillons aux brillantes couleurs. La procession a parcouru les rues St-Joseph, de la Couronne, Richardson, Dorchester, St-François, Bédard, Avenue Testecheure, St-Valier, St-Luc, Morin, Demers, St-Valier, Massue, jusqu'à l'église. Une grand'messe solennelle a été chantée à dix heures, par le révérend M. Donalson, assisté de diacre et sous-diacre. Un magnifique sermon de circonstance a été donné par le révérend M. Huot, du Séminaire de Québec. La partie musicale a été sous la direction de M. J. Arthur Paquet et M. J. A. Bernier tenait l'orgue, et le programme suivant a été très bien exécuté: Kyrie. Solistes: E. Cinq-Mars Gloria. Solistes: M. Germain et Lacroix et M. Jos. Langlois. Epitrophe—Prélude pour orgue. Lommens Credo. Solistes: Mlle Germain et M. A. Roy. Offertoire—Le Repentir. Gounod Solo par Mlle Alice Dion. Accompagnement de violon par M. J. A. Gilbert. Sanctus. Solistes: E. Cinq-Mars Agnus Dei. Gounod Solistes: Mlle A. Dion et M. J. Kironau. La procession était des plus nombreuses et les défilés des sociétés seurs y ont pris part. L'Union des tailleurs de cuir a fait beaucoup d'affaires cette année; elle a payé à ses membres malades durant l'année la jolie somme de \$52.00 et elle a payé aux héritiers de ses membres défunts la somme de \$53.00.

Au bazar du Sacré-Cœur

Les deux journées de samedi et dimanche ont été bien calmes. La pluie est l'ennemie des bazars; samedi, elle a fait le vide dans la salle du Sacré-Cœur. C'est à peine si la roue de fortune a réussi à grouper quelques amateurs de la "palette verte" qui ont généreusement abandonné à la charité ce qu'ils n'ont pu disputer à la fortune. Autour des tables, et au restaurant, comme plat, aucun silence complet. Dimanche, le banquet des pauvres a ravi tous les assistants. Il serait malaisé de dire qui a joui davantage: des 150 pauvres et malades attablés à un festin vraiment royal, des religieuses qui ont fait le service solennel de ces tables somptueuses, ou des dames admises à contempler un spectacle si rare? Aujourd'hui, lundi, l'espérance reluit avec le soleil qui va dissiper les brouillards, et réchauffer les cœurs. A 5 heures, il y aura banquet pour les dames qui se seront munies d'un billet. On compte bien que ni les mâchoires, ni les vivres, ni les langues ne feront défaut. Les billets de sièges réservés pour la soirée de jeudi, sont en vente chez MM. Pruneau & Kironau et J. A. Langlais. M. A. Rivard a promis son concours; et ses déclarations si spirituelles, si artistiques, si délicieusement naturelles, ajoutent beaucoup au charme de cette soirée d'hospitalité. On aura aussi l'avantage d'entendre l'excellent corps de musique de la Garde Champlain. Cela vaut assurément 50 cents, et justifie pleinement une petite excursion vers l'extrémité ouest de la rue St-Valier. CHARITE.

Collège Morrin

Les cours de cette institution commenceront le 1er octobre prochain. Les jeunes gens et les jeunes filles, toutes les personnes de quelque âge que ce soit qui voudraient suivre les cours de langues et littératures anglaise, française, allemande et d'élocution, sont priés de s'adresser aux professeurs mêmes au collège. Dans chaque branche les cours durent une heure et se donnent deux fois par semaine, le jour et le soir. Nous recommandons fortement aux Canadiens-français qui veulent se familiariser surtout avec les langues anglaise et allemande de profiter de l'occasion. Honoraires pour chaque cours, \$10 par l'année scolaire. Ter oct. 1s.

Une belle pêche

MM. Alf. Turcotte, Geo. Tanguy, Félix Turcotte et Ant. Guilbault sont de retour d'une excursion de pêche à la rivière Outchouan, où ils ont fait une pêche vraiment miraculeuse. Ils ont pris en deux heures 12 magnifiques truites, dont 6 d'entre elles pèsent 28 livres, la plus grosse seule pèse 6 lbs 2 onces et mesure 24 1/2 pouces. C'est sans doute la plus belle pêche de la saison, et ces messieurs garderont comme souvenir de leur heureux voyage une photographie de leur capture qu'ils ont fait faire chez M. Montminy.

Messe de requiem

Remerciements à St-Antoine, à la Sainte-Vierge et à Ste-Anne pour une grande faveur obtenue. G. A. VENTE A L'ENCAN Du plus bel assortiment de meubles neufs et de seconde main, consistant en sets de salon, sets de chambre à coucher, chaises, canapés et voitures d'enfants, etc. La vente aura lieu, jeudi, le 4 octobre, au magasin de meubles P. A. Dessaint, 263, rue St-Jean, à 2 h. 30 p. m. Les meubles sont visibles à l'ancienne salle Lemieux, tous les jours d'ici à la vente. 1er-3fs

Cour d'Appel

Ouverture de la Cour d'Appel aujourd'hui. MUSICAL Il est assez probable qu'à une date prochaine la société québécoise aura le plaisir d'entendre dans une soirée artistique, au Tara Hall, deux charmantes virtuoses canadiennes qui font honneur à la société canadienne-française: Mademoiselle Bernadette Dufresne, pianiste, et mademoiselle Béatrice La Palme, violoniste, et, en même temps, cantatrice distinguée. Des instances sont faites auprès de ces deux jeunes et brillantes artistes pour les déterminer à se faire entendre à Québec dans une même soirée avant le départ de Mlle La Palme pour l'Europe. 1er-3fs

VENTES

—N'oubliez pas d'aller à la grande vente à l'encan chez P. A. Dessaint, 263, rue St-Jean, jeudi, le 4 octobre, à 2.30 p. m. Voir l'annonco.

BOURSE DE QUEBEC

Beleau & McDonald

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns for STOCK, Bid, Ask, and various stock symbols like C.P.R., B.N.P., etc.

VENTES

—N'oubliez pas d'aller à la grande vente à l'encan chez P. A. Dessaint, 263, rue St-Jean, jeudi, le 4 octobre, à 2.30 p. m. Voir l'annonco.

PACIFIQUE CANADIEN

4 1/2 heures Québec à Montréal 4 jours Montréal à Vancouver 34 1/2 heures Montréal à St-Paul 24 heures Montréal à Chicago

HOTEL SAINT-LOUIS

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

C. SHIRLEY, Propriétaire

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.

Canada, province de Québec, district de Québec, No. 207, Cour de Circuit, Joseph Archer et al, demandeurs, vs. H. R. R. St-Victor, défendeur. En vertu d'un bref de Fieri Facias émané, les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus le dixième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé rue St-Ovide, No. 299, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un bureau écriture, rideaux, canapés, sofas, etc. VICTOR RICHOLTE, H. C. S. Québec, 1er octobre 1900.